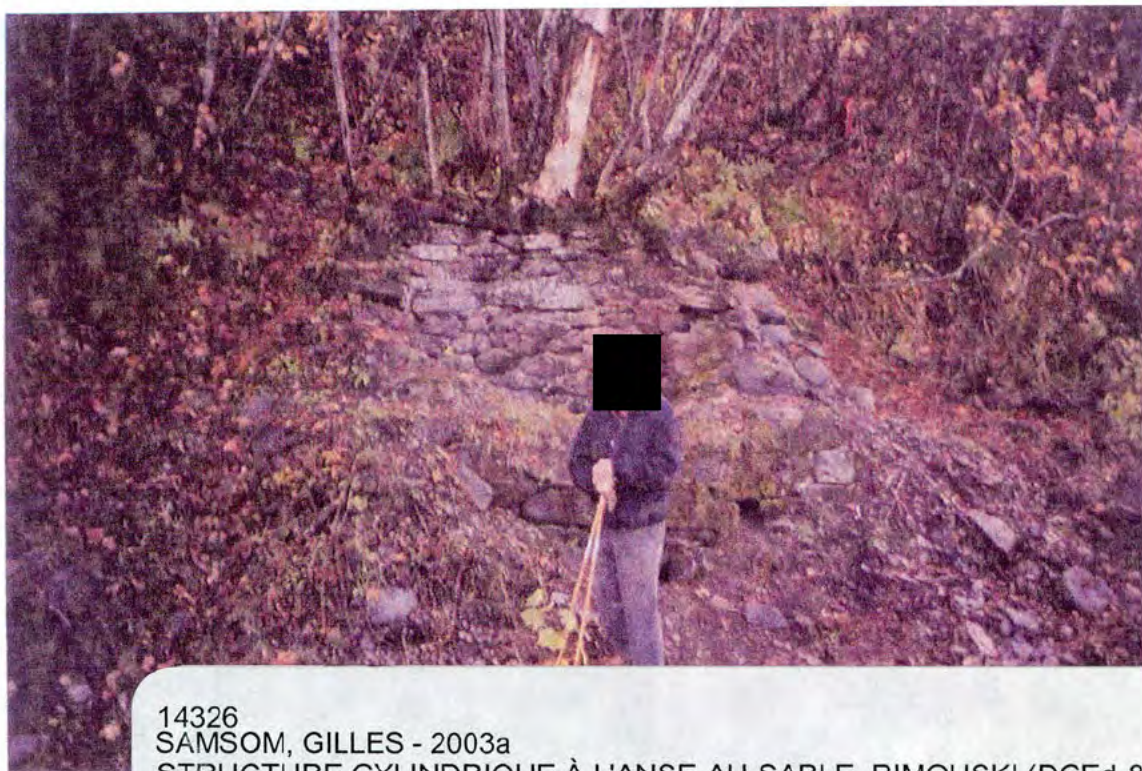


Samson, Gilles

2003a Structure cylindrique à l'Anse-au-Sable, Rimouski
(DcEd-8).

STRUCT

BLE,

EXPERTISE ARCHÉOLOGIQUE
PAR GILLES SAMSON**FÉVRIER 2003**

14326
SAMSOM, GILLES - 2003a
STRUCTURE CYLINDRIQUE À L'ANSE-AU-SABLE, RIMOUSKI (DCEd-8). - RECH. ARCH.

3376

**STRUCTURE CYLINDRIQUE À L'ANSE-AU-SABLE,
RIMOUSKI**

**EXPERTISE ARCHÉOLOGIQUE
PAR GILLES SAMSON**

FÉVRIER 2003



TABLE DES MATIÈRES

STRUCTURE CYLINDRIQUE À L'ANSE-AUX-SABLES	1
CONTEXTE.....	1
MÉTHODOLOGIE.....	1
CONTEXTE ETHNOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE AU QUÉBEC.....	1
FOUR À CHAUX.....	2
a- Inventaire	2
b- Historique	2
c- Description : architecture et fonctionnement	2
• Architecture	2
• Fonctionnement.....	3
FOUR D'ORIGINE BASQUE	4
a- Inventaire	4
b- Historique	4
c- Description : architecture et fonctionnement.....	5
• Architecture	5
• Fonctionnement.....	5
STRUCTURE CYLINDRIQUE DE L'ANSE-AUX-SABLES.....	5
COMPARAISONS.....	6
CONCLUSION	7
RÉSUMÉ.....	7
REMERCIEMENTS.....	8
TABLE DES ILLUSTRATIONS	9
A- FOURS À CHAUX	9
B- FOURS BASQUES.....	9
C- IDENTIFICATION.....	10
ILLUSTRATIONS	11
TABLEAU I: Fours à chaux	23
TABLEAU II: Fours à faire fondre la graisse	25
BIBLIOGRAPHIE.....	26
A- FOURS À CHAUX	26
B- FOURS D'ORIGINE BASQUE.....	27
C- GÉNÉRALITÉS	28

STRUCTURE CYLINDRIQUE À L'ANSE-AU-SABLE, MUNICIPALITÉ DE RIMOUSKI
EXPERTISE ARCHÉOLOGIQUE
GILLES SAMSON, ARCHÉOLOGUE, MCC
27 février 2003

CONTEXTE

En janvier 2002, [REDACTED] citoyen de Rimouski, a signalé à la Direction du Bas-Saint-Laurent du ministère de la Culture et des Communications (MCC), la découverte d'une structure de maçonnerie ancienne de forme cylindrique. Ce geste de signalement à la ministre du MCC est tout à fait conforme à l'article 40 de la *Loi sur les biens culturels* qui stipule que « quiconque découvre un bien archéologique doit en aviser la ministre dans les meilleurs délais ».

À la suite d'une telle découverte, le MCC a la responsabilité d'évaluer la découverte en y dépêchant un archéologue professionnel. Cette évaluation a été réalisée au moyen d'une visite au terrain le 17 octobre 2002. Le présent rapport constitue l'évaluation du ministère.

À cette responsabilité de base, s'ajoutait dans ce cas-ci, le besoin d'informer le découvreur quant à la nature exacte de la découverte et de faire la lumière, si possible, sur l'interprétation très médiatisée d'une découverte d'un nouveau four basque.

MÉTHODOLOGIE

L'évaluation de ladite découverte a été réalisée au moyen d'un dossier photographique fourni par la Direction du Bas-Saint-Laurent du MCC et d'une visite au terrain à laquelle ont participé [REDACTED] les découvreurs, et Euchariste Morin et Gilles Samson du MCC. Cette inspection visuelle n'avait pour but que de confirmer de visu les proportions et le mode de construction de l'ouvrage de maçonnerie; il mérite d'être mentionné que la prise de mesures précises, des sondages et un relevé architectural n'étaient pas requis à ce moment-ci pour infirmer ou confirmer l'hypothèse d'un four d'origine basque. D'ailleurs, une telle opération aurait été plus ou moins satisfaisante sans le dégagement de la structure découverte.

La présente évaluation comporte donc suite à la visite au terrain, une consultation assez exhaustive de la littérature québécoise existante sur les fours à chaux ainsi que sur les fours d'origine basque qui eux servaient à faire fondre la graisse de mammifères marins. En second lieu, elle se fonde sur une approche comparative des divers paramètres ou caractéristiques de ces deux types de construction qui se ressemblent par une certaine circularité. Toutefois, celle-ci aurait avantage à être complétée par des sondages, un échantillonnage du contenu artéfactuel ainsi qu'un relevé architectural.

À priori, compte tenu du bon état de conservation du vestige en cause, il devenait possible pour un archéologue professionnel d'établir la distinction entre un four à chaux et un « four basque ». Toutefois, lorsque vient le temps de le démontrer, il importe de faire référence à la littérature ainsi qu'aux différences morphologiques, chronologiques, géographiques, topographiques, fonctionnelles entre ces deux types de structures, il va sans dire, très différentes. Dans notre analyse comparative, nous avons délibérément choisi d'écarter d'autres types d'ouvrages de maçonnerie de forme cylindrique et circulaire à savoir, le moulin à vent, le silo et la glacière (Samson, 2000; Picard, 2000; Desrosiers, 2000). Ceux-ci étant à notre avis trop différents par leurs dimensions, mode de construction, fonction et contenu artéfactuel/écofactuel.

Notre analyse sera donc principalement fondée sur une approche comparative des deux types de four à partir de tous les exemples connus de vestiges au Québec.

CONTEXTE ETHNOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE AU QUÉBEC

L'examen de la littérature québécoise permet de bien cerner d'abord, le contexte culturel à partir duquel toute découverte archéologique concernant des ouvrages de maçonnerie de forme cylindrique doit être confrontée. C'est par ce moyen qu'on peut aussi établir les différences majeures qui existent entre un four à chaux de type artisanal et un four d'origine basque. En particulier, on fera référence à ce corpus que nous avons synthétisé ici dans le but d'étayer notre thèse de la découverte d'un four à chaux à l'Anse-Au-Sable.

FOUR À CHAUX

a- Inventaire

La consultation de la banque de données archéologiques du MCC (ISAQ) ainsi que certains rapports déposés au centre de documentation de la Direction de la Capitale-Nationale a permis de répertorier un total de vingt-cinq (25) vestiges de fours à chaux encore existants sur le territoire québécois (tableau 1). Ce nombre, loin d'être exhaustif, ne représente en réalité qu'un très petit échantillon des centaines qui ont été construits au Québec.

Aussi, il est permis de penser que leur quasi-disparition de notre paysage traditionnel s'explique par l'absence de fonction secondaire autre que par la réutilisation de la pierre comme source de matériaux dans d'autres constructions. Quant aux fours épargnés, ils ont été oubliés et sont tombés en décrépitude.

Au sujet de ceux que nous avons pu localiser et étudier au fil des ans, l'information est très inégale. Pour la plupart, nous possédons la localisation géographique et une certaine représentation photographique mais, de façon générale, il n'y a pas de relevé architectural ni de sondages à l'exception des fours de Boischatel, Cabano, Cacouna, Tadoussac et Anticosti. En particulier, nous avons écarté les cas de Charlesbourg (n=2) et du lac Memphrémagog (n=1) parce que nous n'avons pas d'information visuelle et cartographique satisfaisante.

Pour plusieurs d'entre eux, une vérification au terrain serait de mise afin d'en examiner l'intégrité et l'opportunité de certains gestes administratifs tels que l'attribution d'un statut juridique, la protection et la mise en valeur. À ce titre, mentionnons que seuls quelques cas rarissimes ont fait l'objet d'une restauration et d'une mise en valeur; il s'agit de ceux de Boischatel, de Cabano et de Baie Sainte-Claire. Enfin, quelques tentatives de repérages sur le terrain pourraient être entreprises dans certaines régions du Québec comme par exemple à Beauport où en 1871, il y avait encore quatre-vingt-un (81) chauxfourniers et possiblement autant de fours.

b- Historique

Ce type de construction, faut-il le rappeler, était grandement répandu au Québec depuis au moins le 17^e siècle. Le premier aurait été construit par les Récollets vers 1619 lors de la construction de leur couvent sur le bord de la rivière Saint-Charles (Royer, 1990). Cela est confirmé par le père Jésuite Lejeune, qui, en 1636, observe que la fabrication de la chaux (et donc le four à chaux) était présente en plusieurs endroits dans les environs de Québec. Aussi, selon Pehr Kalm en 1749, cette production artisanale est-elle omniprésente au 18^e siècle puis est liée à celle du « chaulage » i.e. de l'application de la chaux sur les éléments d'une construction devient omniprésente aux 18^e si l'on se fie au témoignage de Pehr Kalm qui écrit en 1749: « les maisons sont pour la plupart en pierre et le plus souvent blanchies à la chaux à l'extérieur ».

c- Description : architecture et fonctionnement

• Architecture

Invariablement, au plan architectural, ce genre de construction (photos #1 à 14) comporte une tourelle de forme circulaire⁽¹⁾ et une ouverture à la base comprenant jambages et linteau; aussi, on constate la présence d'une rampe d'accès ou de chargement de la pierre favorisé par leur adossement à un coteau. Quelques rares cas présentent aussi des ailes ou murets latéraux du côté de la gueule (photos #13 et 14).

Selon nos données archéologiques (tableau1), le diamètre intérieur de la tourelle varie de 1.35m à 3.0m (moyenne :2.07m) tandis que le diamètre hors tout varie de 2.80m à 4.51m (moyenne :3.88m). On notera que le diamètre intérieur et/ou extérieur d'un même four peut varier en raison du fait que le cercle peut être légèrement allongé dans l'axe de la gueule; c'est le cas des fours de Boischatel, Cabano, Baie Sainte-Claire et Saint-Patrice. Cela explique la forme elliptique ou ovoïde dont parle certains auteurs.

⁽¹⁾ La seule exception est le cas des tourelles de forme carrée de Dundswell dans le comté de Wolfe.

En 1749, les observations de Pehr Kalm sur deux fours à chaux, situés à une lieue de Montréal, nous mentionne un diamètre, sans doute extérieur, de trois aunes et demi, ce qui donne approximativement 4.20m (1 aune= environ 1.20m) et, par conséquent, une concordance avec la moyenne de 3.88m obtenue à partir des données archéologiques.

Par ailleurs, nous pouvons présumer que la dimension de la tourelle et donc de son volume, variait proportionnellement à l'importance de la charge, i.e. de la quantité de pierre chauffée et de la quantité de chaux désirée. Aussi, plus les besoins étaient restreints et/ou ponctuels pour les chauxourniers, plus le four devait avoir des proportions réduites, ce qui explique la fluctuation du volume du cylindre.

Quant à la hauteur de la tourelle, la plupart des données concernent uniquement la hauteur résiduelle, ce qui ne permet pas d'avoir un échantillon très représentatif. Les deux seuls fours, Baie Sainte-Claire et Tadoussac (photos #1 et 2) pour lesquels nous possédons les données pour la hauteur totale, s'élèvent respectivement à 3.0m et 3.15m pour une moyenne de 3.05m. Comparativement à ceux observés par Pehr Kalm qui ont trois toises ou 6 mètres de hauteur (1 toise= environ 2.0m), nous constatons une différence majeure difficile à expliquer.

Comme dernière dimension, l'épaisseur des murs varie grandement de 0.63m à 1.40m avec une moyenne de 0.97m à 1.05m. Cette variation semble nous indiquer une possible variation de l'épaisseur des murs d'un même ouvrage possiblement en raison des besoins de résistance à la chaleur plus grand du côté de la gueule. Si l'on remet cela en perspective avec les données de Pehr Kalm qui parle d'une épaisseur « constante » de deux aunes, i.e. 2.40m, il nous apparaît difficile de croire qu'il fait allusion à l'épaisseur d'un seul mur. Dans l'éventualité où la mesure serait plus justement de 1.20m par mur, nous pouvons croire que les murs des deux fours de Montréal ont une épaisseur conforme à la moyenne des spécimens archéologiques.

Les caractéristiques de la gueule se résument à la largeur ainsi qu'à la hauteur observées sur quatre sites archéologiques; on constate une ouverture variant entre 0.41m et 0.96m de largeur (moyenne : 0.58m à 0.66m) et une hauteur entre 0.55m et 1.29m (moyenne : 0.88m à 0.92m). Les jambages, comme nous l'avons signalé, pouvaient être construits à partir du milieu du 19^e siècle, de matériaux plus résistants dont la brique réfractaire; c'est ce qui a été rapporté pour les fours de Tadoussac et de Saint-Laurent, I.O.(photos #2 et 12).

Les matériaux de construction pour le four sont généralement prélevés localement et comprennent soit du calcaire, soit du granite et même la combinaison des deux au sein d'un même ouvrage (cf. tableau 1). Le liant était généralement du mortier pour le parement extérieur et de l'argile plus résistante à la chaleur pour le parement intérieur. Des cales et un certain blocage entre les parements complétaient le mode de construction usuel.

• Fonctionnement

Le four à chaux est une construction spécialisée en pierres dont l'objet est de chauffer à une température élevée (minimum de 899 degrés Celsius) et constante la pierre « calcaire » afin de la désintégrer ensuite en poussière par l'ajout d'eau ou comme on disait communément « éteindre la chaux ». En termes plus techniques ou chimiques, le chauffage du calcaire ou carbonate de calcium (CaO) permet d'expulser le gaz carbonique et d'obtenir un oxyde de calcium (chaux vive ou CaO) qui ensuite, soumis à l'action de l'eau, devient la chaux éteinte (Ca(OH)_2). Cette dernière transformation se faisait soit par l'artisan un jour ou deux après le chauffage, soit par l'utilisateur selon ses besoins. Il est à noter que la vitrification observée sur la paroi interne du four résulte sans doute du processus chimique lors de la chauffe.

La chaux éteinte mélangée avec de l'eau (parfois un peu de sel pour la blanchir davantage) servait à enduire l'intérieur et l'extérieur des bâtiments. Aussi, si on ajoutait du sable, elle devenait le mortier utilisé dans la construction des ouvrages de maçonnerie telles que cheminées, fours à pain, maisons de pierres, etc.

La tourelle était l'endroit où, au moment de la préparation de la fournée, l'on construisait une voûte de pierres calcaire sur laquelle on déposait la pierre à chauffer par l'ouverture du haut du cylindre. Quant à la gueule, elle servait à alimenter en bois de conifères (généralement du sapin) l'aire de chauffage situé au bas du cylindre. Au terme de la cuisson, par la gueule, on vidangeait les cendres puis on causait l'effondrement de la charge de pierre que l'on sortait à la pelle.

Un tel équipement était généralement construit à proximité d'une source de pierre « calcaire » et d'une voie d'accès telle qu'un cours d'eau ou une route telle que par exemple le long du chemin Royal entre Beauport et Montmorency.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, il nous apparaît plausible que le calcaire des battures pouvait généralement servir de pierre à chauffer comme le démontre la situation observée à Saint-Denis de Kamouraska.

Évidemment, cela supposait aussi l'existence d'une population locale dont les besoins en chaux étaient importants ne serait-ce que ponctuellement pour la construction d'un ou plusieurs bâtiments comme cela a été le cas à Cabano lors de l'érection du Fort Ingall. Cette production généralement à caractère familial était le plus souvent artisanale à temps partiel ou à temps complet et visait les besoins d'une communauté, ce qui explique pourquoi sur la côte de Beupré par exemple, presque chaque paroisse pouvait en avoir un. On pouvait aussi écouler les surplus sur les marchés régionaux comme ce fut le cas pour ceux de Tadoussac.

FOUR D'ORIGINE BASQUE

a- Inventaire

Notre connaissance archéologique et historique sur la présence des basques sur les rives du Saint-Laurent a progressé considérablement depuis la fin des années 1980. La plupart des ouvrages considérés comme des fours dont la fabrication est attribuée aux Basques, ont été fouillés. À ce jour, on compte quatre endroits distincts où l'on en a retrouvé; il s'agit de : 1. Île-aux-Basques (DaEh-4,5 et 7); 2. Anse-aux-Chafaud-aux-Basques (DaEk-26); 3. Île Nue (EbDa-6) et 4. Cap-Bon-Désir (DbEi-5). On y dénombre au total 11 ouvrages de maçonnerie (cf. tableau 2) qui ont servi à faire fondre la graisse de mammifères marins.

Bien que le nombre de fours découverts puisse être jugé restreint comparativement au potentiel de découvertes, il faut aussi considérer que la pratique de réutiliser les mêmes emplacements, et possiblement les mêmes fours, peut expliquer en partie la situation. Quoiqu'il en soit, on peut néanmoins se réjouir du fait que la plupart d'entre eux sont conservés à près de 100% et bénéficient de certaines conditions de protection (cf. tableau 2). Toutefois, il importe de mentionner que les fours comme ceux de l'Île Nue continuent à subir les effets de l'érosion. Quant à leur mise en valeur, signalons qu'à l'exception de ceux de l'Île-aux-Basques, il n'existe pas vraiment de projet présentement; en particulier, à l'Île Nue, des raisons écologiques expliquent l'absence de mise en valeur in situ.

b- Historique

Les Basques ont fréquenté le golfe du Saint-Laurent dès le milieu du 16^e siècle mais sembleraient avoir pénétré dans l'estuaire qu'après 1580. C'est alors que leur fréquentation impliquait la venue d'une quinzaine de navires et au moins, en 1586-87, a conduit à un hivernement, le premier après celui de Cartier, de la part de Micheau de Hoyarsabal et de son équipage.

Plus tard, au début du 17^e siècle, leur présence nous est rapportée par le biais des découvreurs Champlain et Lescarbot ainsi que des jésuites Lejeune et Nouvel. Ils mentionnent leurs activités de chasse aux baleines à des endroits bien précis tels que Tadoussac, Les Escoumins, Chafaud-aux-Basques et l'Île-aux-Basques. Toutefois, d'environ 1635 à 1720, les intérêts basques pour cette activité semblent s'être tournés vers le Labrador et le Groënland, sauf pour leurs activités de chasse aux phoques.

Enfin, entre 1710 et 1720, il semble y avoir une reprise de la fréquentation basque du golfe mais c'est surtout entre 1733 et 1755 que l'estuaire est témoin de la venue de plusieurs navires annuellement. Ainsi, sous le monopole de certains entrepreneurs dynamiques tels que les frères Darragory, la chasse aux baleines aurait proliféré dans certains secteurs de prédilection tels que l'Île Nue (archipel de Mingan), Sept-Iles (1738-1743) et Cap-Bon-Désir (1736-39) où, à ce dernier endroit, ils auraient également hiverné à plusieurs reprises.

c- Description : architecture et fonctionnement

• Architecture

Généralement, cet ouvrage de maçonnerie se compose d'un muret de faible hauteur ayant une forme que l'on a qualifiée de « fer à cheval » (photos #16 à 21), en raison justement de la brisure ou de l'ouverture sur un des côtés pour permettre l'alimentation du feu. Nous pouvons considérer ici que la tourelle et l'ouverture sont très intimement liés. En somme, ils constituent un ouvrage relativement simple dont les pierres sont liées avec de l'argile mais qui ne possède ni rampe de chargement, ni muret de maçonnerie devant l'ouverture, ni linteau ni jambage.

Parmi les caractéristiques marquantes, on peut toutefois signaler la présence de la forme double (photo #16) et triple (photo #17) qui apparaît sur près du quart des onze (11) fours. Ceci pourrait s'expliquer par le besoin d'augmenter la production d'huile. Autre élément architectural : il est possible que chacun de ces fours soit associé à la présence d'un abri sous la forme d'une toiture de tuiles de céramique, ces dernières étant considérées comme typique d'une occupation basque.

Selon nos données archéologiques (tableau 2), le diamètre intérieur de la tourelle varie d'environ 1.0m à 1.65m (moyenne : 1.42m à 1.47m) alors que son diamètre hors tout va de 2.25m à 4.40m (moyenne : 3.32m à 3.52m). En l'absence d'une variation marquée, il semble vraiment que nous soyons en présence d'un ouvrage qui tend vers une circularité régulière.

La hauteur de la tourelle et, par le fait même, la hauteur de l'ouverture oscille entre 0.60m et 1.20m (moyenne : 0.90m à 1.0m). Généralement, les spécimens observés ne semblaient pas manquer un grand nombre d'assises de pierre, ce qui nous fait croire que nous sommes en présence de fours qui ont plus ou moins leur hauteur totale.

Comme dernière dimension, on constate que l'épaisseur des murs de la tourelle varie entre 0.30m et 2.10m (moyenne : 0.89m à 1.09m), ce qui est considérable et étonnant. Enfin, aucun des fours n'a fourni d'indication concernant la vitrification sur le parement interne de l'ouvrage.

• Fonctionnement

Le four désigné communément comme d'origine basque (ou français?) est un ouvrage spécialisé de maçonnerie utilisé généralement pour chauffer la graisse de mammifères marins tels que baleines et phoques et la transformer en huile. Cette huile était ensuite épurée dans un tonneau d'eau froide et emmagasinée dans des barriques. Celles-ci étaient transportées à bord du navire, puis emportés vers l'Europe où l'huile était vendue sur les marchés.

La cuisson se faisait dans des contenants ou chaudrons de cuivre placés directement au-dessus du feu; l'aire de combustion pouvait être protégée des intempéries par un abri composé d'une toiture en bois recouverte de tuiles en terre cuite dite « romaine » ou « tuile canal ».

STRUCTURE CYLINDRIQUE DE L'ANSE-AU-SABLE

La structure de pierres observée à l'Anse-au-Sable (photo #7) est un ouvrage de maçonnerie dont les murs du cylindre sont constitués par deux parements de pierres avec blocage et liées avec du mortier.

Ce cylindre est de forme circulaire et possède une ouverture i.e. un diamètre intérieur d'environ deux mètres; puisque ses parois étaient d'au moins 60 cm d'épaisseur, nous projetons une structure avec un diamètre hors tout d'environ 3.20 mètres. Le mur sud de l'ouvrage est adossé au bas du talus de la plus basse terrasse, et s'avère le plus élevé et le plus complet puisque les autres parois arborent des traces de détérioration. La hauteur résiduelle observée de celui-ci est d'environ 2.45 mètres. Ce mur se trouve aussi plus ou moins stabilisé par les racines de jeunes arbres; toutefois, à long terme celles-ci pourraient contribuer à sa dégradation. Le mur nord est le moins élevé alors que les murs latéraux décroissent en élévation du sud au nord.

Une particularité importante, à peine perceptible à cause des pierres de remblai, démarque le mur nord : c'est une petite trouée à peine perceptible dans sa partie

inférieure (gueule?). L'ensemble des pierres utilisées est d'origine sédimentaire et donc fort probablement prélevé à proximité puisque le substrat rocheux de ce secteur du Bas-Saint-Laurent en est composé. Un mortier ou argile est encore visible entre plusieurs pierres de l'intérieur du cylindre sur le mur sud.

COMPARAISONS

Dans un premier temps, ces observations (photos #22 à 24) nous amènent à effectuer des rapprochements entre le four à chaux et la structure de l'Anse-au-Sable. D'abord, la partie cylindrique constituée, à nos yeux, la « tourelle » du four alors que la petite ouverture dans le mur nord suggère la présence de la « gueule », ou ouverture par laquelle se faisait le chauffage. Aussi, il n'y a pas de brisure intentionnelle dans les murs de la structure pour former l'ouverture comme cela se présente pour le « four basque ».

En second lieu, l'épaisseur importante des murs qui était nécessaire pour résister à l'action prolongée du feu et l'usage de mortier concorde avec les besoins de haute température d'un tel équipement. En troisième lieu, les diverses dimensions concernant la hauteur et le diamètre de la tourelle, les pierres de maçonnerie ainsi que la gueule correspondent à celles généralement observées sur les fours à chaux québécois. Enfin, le fait que l'ouvrage soit adossé à une pente constitue une autre caractéristique répandue des fours à chaux au Québec; celle-ci pouvait avoir une double fonction : d'abord pour favoriser le chargement de la pierre au moyen d'une rampe et ensuite pour la conservation de la chaleur.

Dans un deuxième temps, nous sommes amenés à comparer ces deux types de structures, en examinant leurs similitudes de départ tout autant que leurs différences.

D'abord, la circularité qui, à prime abord, rapproche les deux types de four comporte une distinction majeure à savoir que le four à chaux est circulaire ou ovoïde (photo #22) tandis que le four basque (photo #24) est décrit comme ayant une forme de fer à cheval. Cette dernière constatation vient du fait que l'axe longitudinal (ouverture) est légèrement allongé ou plus grand que l'axe latitudinal (perpendiculaire à l'ouverture). Donc, même en utilisant le critère le plus ressemblant entre les deux ouvrages de maçonnerie, on s'aperçoit qu'une certaine distinction est notable lorsqu'on y regarde de plus près. Aussi, il importe de souligner qu'outre la forme de fer à cheval, la nature double ou triple observée sur certains fours basques (photos #16 et 17) est une situation qui ne se présente pas sur les fours à chaux du Québec.

En second lieu, l'emplacement géographique près de la rive du Saint-Laurent ne peut d'aucune façon être retenu comme représentatif puisque la majeure partie du peuplement initial euro-québécois s'est fait sur la frange littorale alors que la pratique de la chasse aux baleines impliquait aussi une implantation en milieu fluvial. La différence à cet égard se situe au niveau de la répartition des fours à chaux en dehors de la zone strictement maritime (ex : Métabetchouan-photo #3) et d'une façon générale, une distance moyenne plus grande par rapport à la rive du fleuve.

Du côté des distinctions, force est d'avouer que la liste est longue. D'abord, au niveau architectural, chacune de ces structures, est composée d'un cylindre (tourelle) et d'une ouverture (gueule). Toutefois, du côté du four basque (photo #24), le cylindre est réduit à sa plus simple expression, i.e. un muret de faible hauteur (0.60m à 1.20m) construit avec des pierres d'origine sédimentaire et liées avec de l'argile; le diamètre extérieur varie de 3.20m à 5.20m (intérieur : 1.40 à 1.65m).

Pour sa part, le four à chaux (photos #22 et 23) est un ouvrage beaucoup plus monumental avec une tourelle d'une hauteur atteignant plus de trois mètres malgré le fait que la plupart des ruines de fours à chaux sont incomplets et présentent une tourelle résiduelle variant entre 1.20m et 3.54m. Ici, il importe d'insister sur un facteur qui peut également expliquer la confusion qui règne entre un four « basque » et un four à chaux. En effet, en raison de sa détérioration, la hauteur résiduelle minimale de 1,20m du four à chaux (photo # 6) tend à se rapprocher de la hauteur totale du « four basque » (1,20m), ce qui entraîne un certain rapprochement de hauteur; mais là s'arrête toute comparaison.

Bien que la tourelle du four à chaux en constitue l'élément architectural le plus distinctif (photos #22 et 23), il ne faut pas pour autant minimiser l'importance distinctive de la gueule. En effet, l'ouverture du four basque se démarque grandement par sa très grande simplicité caractérisée par un simple bris sur un des côtés du muret alors que dans le cas du four à chaux, nous avons affaire à un ensemble formé d'un linteau et de jambages de

chaque côté de l'ouverture. Parfois, celle-ci est protégée par de courts murets latéraux, ce qui n'a jamais été observé sur le four basque.

Le mode de construction ou d'assemblage des pierres comporte aussi certaines différences qui mériteraient d'être approfondies. En particulier, l'existence sur plusieurs fours à chaux de deux parements (intérieur et extérieur) interreliés par un blocage de pierres de moindres dimensions. Une telle organisation des matériaux n'a pas été décrite dans le cas des fours basques, ce qui laisse présumer leur absence et donc un mode de fabrication moins élaboré et moins énergivore. Bien que l'argile constitue le liant exclusif des fours basques, ce n'est pas le cas dans les fours à chaux car le liant de la paroi extérieure est un mortier.

Enfin, une des différences majeures entre les deux types de four réside dans leur fonction. Ainsi, le four à chaux qui se devait de chauffer la pierre à une très haute température (900 degrés Celsius) pendant plusieurs jours nécessitait une structure la plus fermée possible afin de limiter les pertes de chaleur. C'est pourquoi on y observe les caractéristiques suivantes : 1. une ouverture plutôt restreinte, 2. dans certains cas, une protection des vents par des murets latéraux, et 3. son adossement à un talus. Par contre, le four basque est généralement exposé à tous les vents et la température recherchée pour faire fondre la graisse de mammifères marins n'était pas très élevée et ne devait pas être soutenue pendant aussi longtemps. Dans les deux cas, le dessus de la tourelle devait être fermé dans un cas par le chaudron de cuivre et dans l'autre, par des pierres plates qui scellaient le dessus tout en laissant échapper les gaz.

La différenciation des fonctions est aussi révélée par les résidus trouvés dans les sites archéologiques. En effet, d'un côté, on retrouve de la graisse carbonisée et des fragments du chaudron de cuivre, et de l'autre, des restes de pierre calcaire chauffée ou non et une vitrification très évidente sur la paroi intérieure. Aussi, la culture matérielle associée à la structure diffère puisque de façon générale, le four basque s'est distingué par des objets d'origine européenne (française et hispanique) des 17^e et 18^e siècles, alors que le four à chaux nous a témoigné principalement d'une technologie euro-qubécoise du 19^e siècle.

CONCLUSION

À partir de cette analyse, nous pouvons affirmer sans aucun doute que la structure de l'Anse-au-Sable est celle d'un four à chaux plutôt que celle d'un four « basque ». On pourrait en arriver à une conclusion différente si l'on procède en isolant seulement un ou deux éléments de ressemblance sans considérer le vestige dans son ensemble. Au moyen d'une telle approche (usage d'un ou deux éléments de ressemblance), tout peut en arriver à se ressembler. Donc, il devient crucial de considérer l'ensemble des preuves ou indices qui constituent la base de l'argumentation afin de tirer des conclusions fiables et en arriver à distinguer entre ces deux types de four.

Aussi, bien qu'il soit vrai que la découverte d'un four basque soit plus exotique ou médiatiquement plus interpellant, il nous apparaît important de mentionner que le signalement ou la découverte d'un nouveau four à chaux sur le territoire québécois est indéniablement significatif. En consultant l'information présentée ici, on constatera que le degré d'avancement des recherches sur les fours à chaux, comparativement à leur nombre d'antan, laisse à désirer et que des efforts supplémentaires devraient y être consacrés.

RÉSUMÉ

La découverte d'un ouvrage de maçonnerie de forme circulaire et cylindrique a été rapportée au MCC en janvier 2000. Le découvreur a laissé entendre aux médias qu'il s'agissait d'un four d'origine basque. Un archéologue du MCC a été mandaté pour en effectuer l'expertise préliminaire conformément à la *Loi sur les biens culturels*.

La conclusion de l'expertise du MCC est à l'effet que ladite structure de forme cylindrique se révèle être un four à chaux plutôt qu'un four d'origine basque. Évidemment, la connaissance archéologique et historique à propos de ces deux types de structures existe et fait en sorte qu'on puisse en faire la distinction. La démonstration est faite dans le présent texte avec une documentation photographique à l'appui.

Les points saillants de cette démonstration comparative sont :

1. la tourelle est beaucoup plus monumentale du côté du four à chaux en raison surtout de sa hauteur;
2. l'ensemble jambages/linteau est une caractéristique architecturale exclusive de l'ouverture du four à chaux tandis que celle du four « basque » se résume à une simple brisure dans la tourelle, ce qui lui donne son apparence de fer à cheval ;
3. l'adossement à un talus ou à une butte qui favorisait la construction d'une rampe nécessaire pour le chargement du four à chaux, n'a jamais jusqu'ici été observé pour le four « basque »;
4. le liant utilisé dans la maçonnerie du four « basque » est invariablement de l'argile alors que le four à chaux comprend régulièrement du mortier;
5. le chauffage à une haute et constante intensité et sur une période d'environ quatre jours, ce qui entraînait un dépôt de vitrification sur la paroi interne du four à chaux n'était pas requis dans le cas du four « basque »;
6. la forme double et triple du four « basque » n'a pas été observée pour un four à chaux au Québec.

En appliquant cette grille d'analyse à l'interprétation de la structure de l'Anse-aux-Sables, on se rend compte que cette dernière possède d'abord une tourelle dont l'aspect monumental (hauteur) la classe dans la catégorie des fours à chaux. Aussi, son adossement à un talus et son ensemble jambages/linteau constituent des caractéristiques architecturales typiques du four à chaux. Aucun des fours « basques » découverts au Québec ne possède ces éléments architecturaux.

REMERCIEMENTS

Je désire remercier Mesdames Chrystine Barbeau de la Direction de la Capitale-Nationale du MCC (dactylographie, reproduction photographique à l'imprimante au jet d'encre et mise en page des tableaux) et [REDACTED] étudiante-stagiaire en archéologie de l'Université Laval (bibliographie, recherche documentaire et photographique) pour leur contribution significative à cette note d'expertise dont la portée et l'implication débordent les limites d'une seule région du Québec.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

A- FOURS À CHAUX

Photo 1 : Illustration de Baie Sainte-Claire, Anticosti, tirée de Dorion et Gagnon, 1996.

Photo 2 : Illustration de Grande Anse, Tadoussac (DaEj-2, four numéro 2, tirée de Moss et Plourde, 1985.

Photo 3 : Illustration de Métabetchouan, Lac Saint-Jean, tirée de Bilodeau, 1988.

Photo 4 : Illustration de Saint Joachim, Côte-de-Beaupré, tirée de Bilodeau, 1988.

Photo 5 : Illustration de Rivière Malbaie, four numéro 1, tirée de Gaumond, 1990.

Photo 6 : Illustration de Rivière Malbaie, four numéro 2, tiré de Gaumond, 1990.

Photo 7 : Illustration de Sacré-Cœur, Rimouski, tirée de Roy, communication personnelle (document photographique), 2002.

Photo 8 : Illustration de Saint-Fabien-sur-mer, tirée de Samson, 1993.

Photo 9a : Illustration de Sainte-Flavie, tirée de Desrosiers, 1988.

Photo 9b : Illustration de Cacouna (CIEj-7), tirée de Picard, 1971.

Photo 10 : Illustration de Saint-Pacôme (CiEI-1), tirée de Martin, 1973.

Photo 11 : Illustration de Cabano (CkEf-5), tirée de Samson, 1990.

Photo 12 : Illustration de Saint-Laurent, Ile d'Orléans tirée de Gaumond, 1992.

Photo 13 : Illustration de Boischatel (CfEs-27) tirée de ARKEOS, 1997.

Photo 14 : Illustration de Beauport tirée de Bilodeau, 1988.

Photo 15 : Illustration de Dundswell, Conté de Wolfe tirée de Bilodeau, 1988.

B- FOURS BASQUES

Photo 16 : Illustration d'Anse-à-La-Cave, Bon-Désir (DbEi-5), four double tirée de Lalande, 1990.

Photo 17 : Illustration d'Anse-à-La-Cave, Bon-Désir (DbEi-5), four triple tirée de Lalande, 1990.

Photo 18 : Illustration de l'Ile aux Basques, l'Anse à la baleine (Anse aux Basques) (DaEh-4), four numéro 1 tirée de Lalande, 1991.

Photo 19 : Illustration de l'Ile aux Basques, l'Anse à la baleine (Anse aux Basques) (DaEh-4), four numéro 2 tirée de Lalande, 1991 .

Photo 20 : Illustration de l'Ile aux Basque, l'Anse qui Pue (DaEh-5) tirée de Lalande, 1991.

Photo 21 : Illustration de l'Anse aux Chaffaud-aux-Basques (DaEk-26) tirée de Plourde, 1986.

C- IDENTIFICATION

Photo 22: Illustration de Boischatel (CfEs-27) tirée de ARKEOS, 1997.

Photo 22a : Illustration de Grande Anse, Tadoussac (DaEj-2), four numéro 2, four entier tirée de Moss et Plourde, 1985.

Photo 23 : Illustration de Boischatel, gueule (CfEs-27) tirée de ARKEOS, 1997.

Photo 24 : Illustration de l'Ile aux Basques, Anse à la baleine (Anse aux Basques) (DaEh-4), four numéro 1 tirée de Lalande, 1991.

Photo 24a : Illustration d'Anse-à-La-Cave, Bon-Désir (DbEi-5), four triple tirée de Lalande, 1990

ILLUSTRATIONS - FOURS À CHAUX

Duplessis :

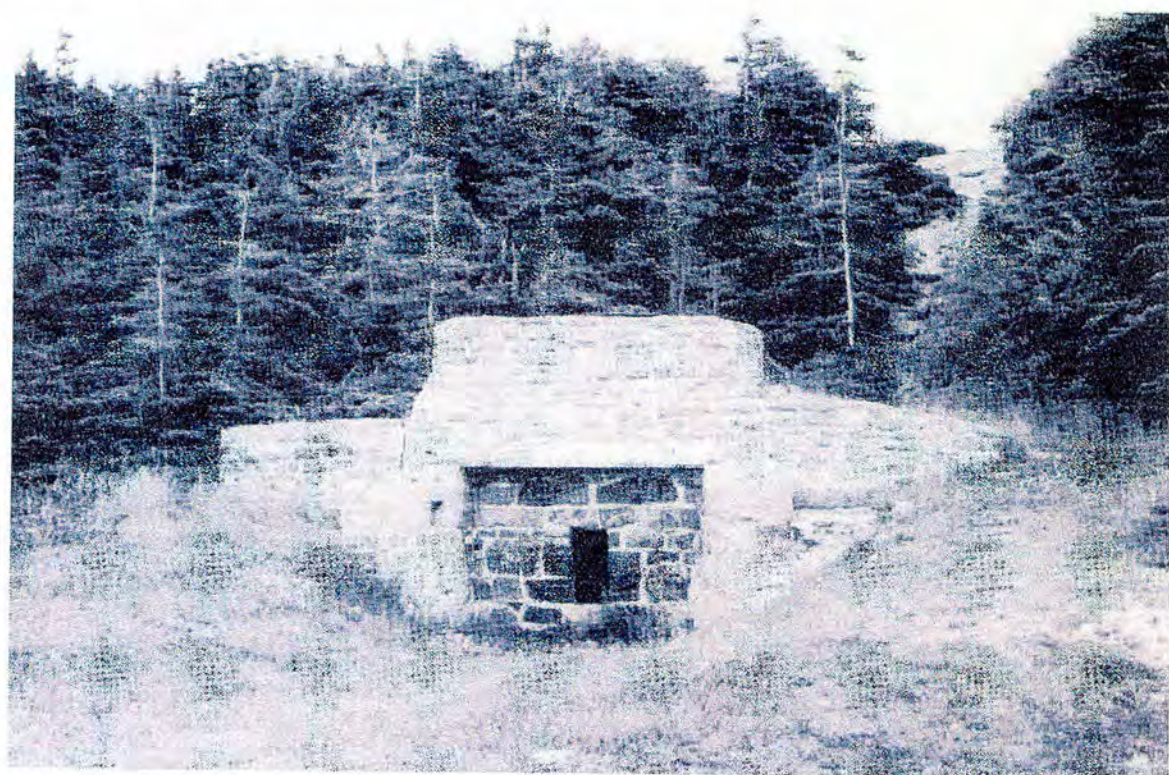


Photo 1 : Baie Sainte-Claire, Anticosti

Manicouagan :

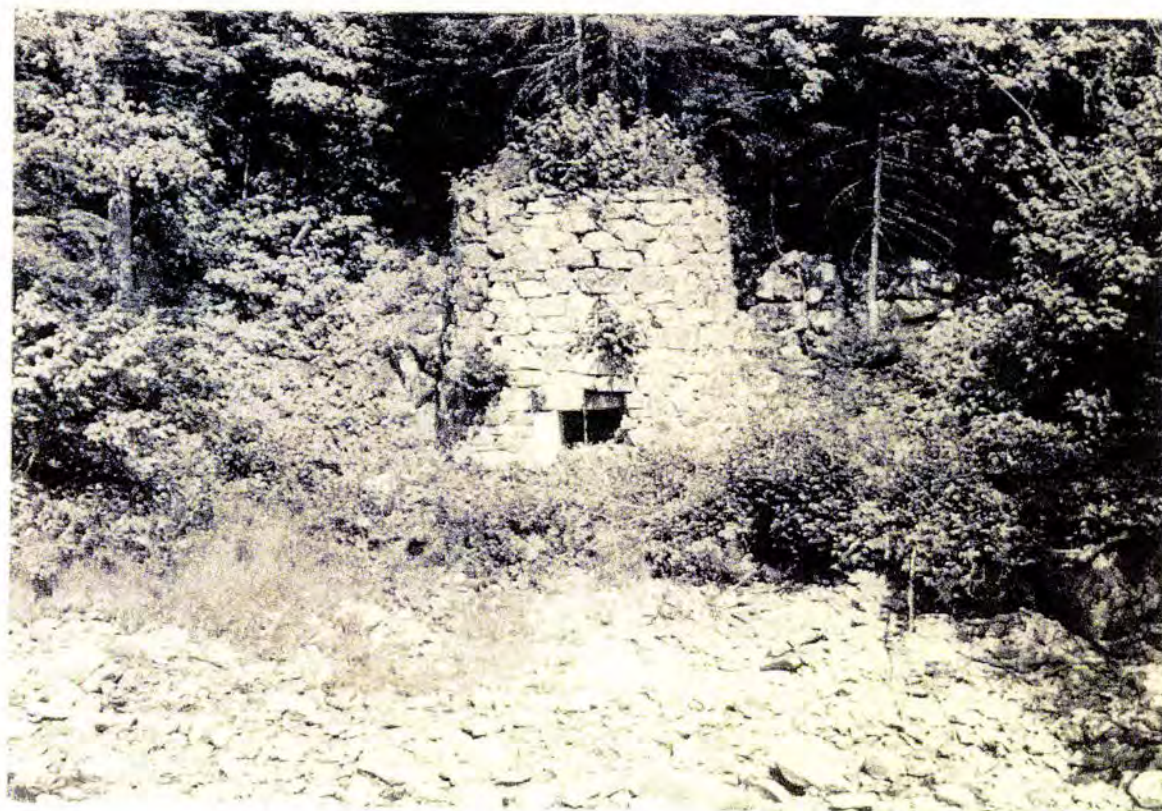


Photo 2 : Grande Anse, Tadoussac (DaEj-2), four n° 2

Saguenay-Lac-Saint-Jean :



Photo 3 : Métabetchouan, Lac Saint-Jean

Côte-de-Beaupré :



Photo 4 : Saint-Joachim, Côte-de-Beaupré

Charlevoix :

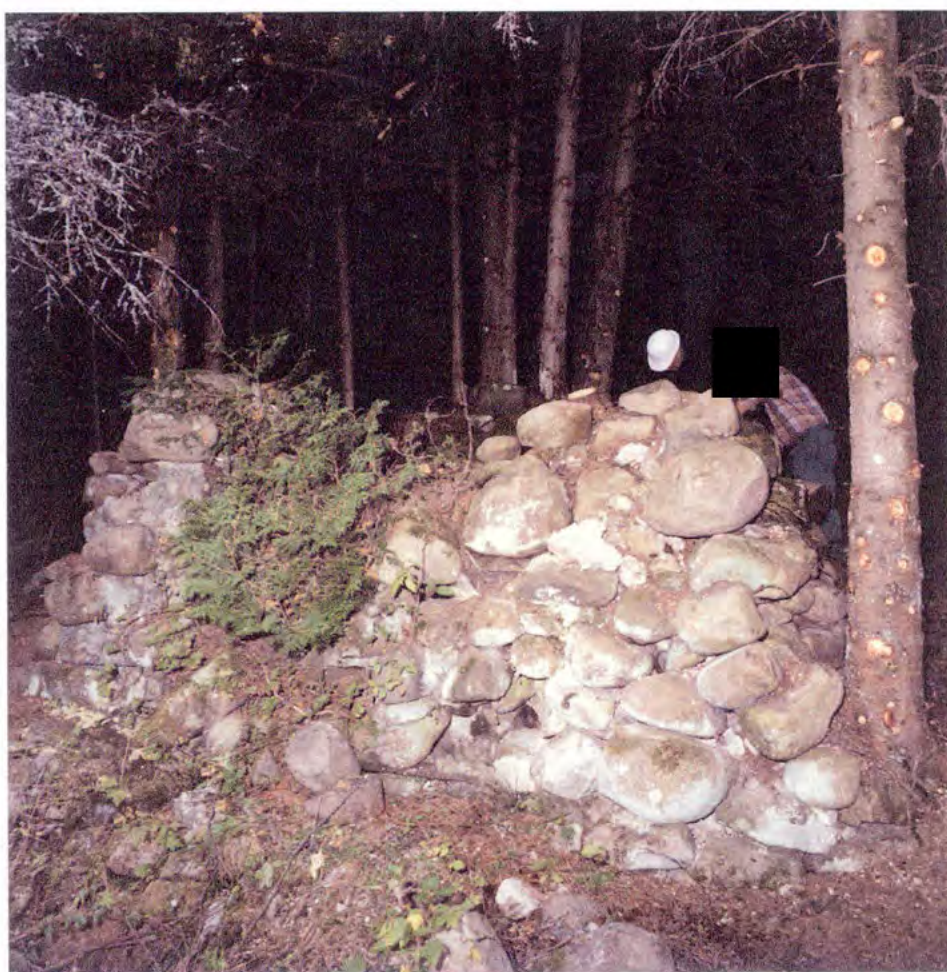


Photo 5 : Rivière Malbaie, four n° 1



Photo 6 : Rivière Malbaie, four n° 2

Bas-Saint-Laurent :



Photo 7 : Sacré-Cœur, Rimouski



Photo 8 : Saint-Fabien-sur-mer



Photo 9a : Sainte-Flavie



Photo 9b : Cacouna (CIEj-7)



Photo 10 : Saint-Pacôme (CiEl-1)



Photo 11 : Cabano (CkEf-5)

Région de Québec :



Photo 12 : Saint-Laurent, Ile d'Orléans

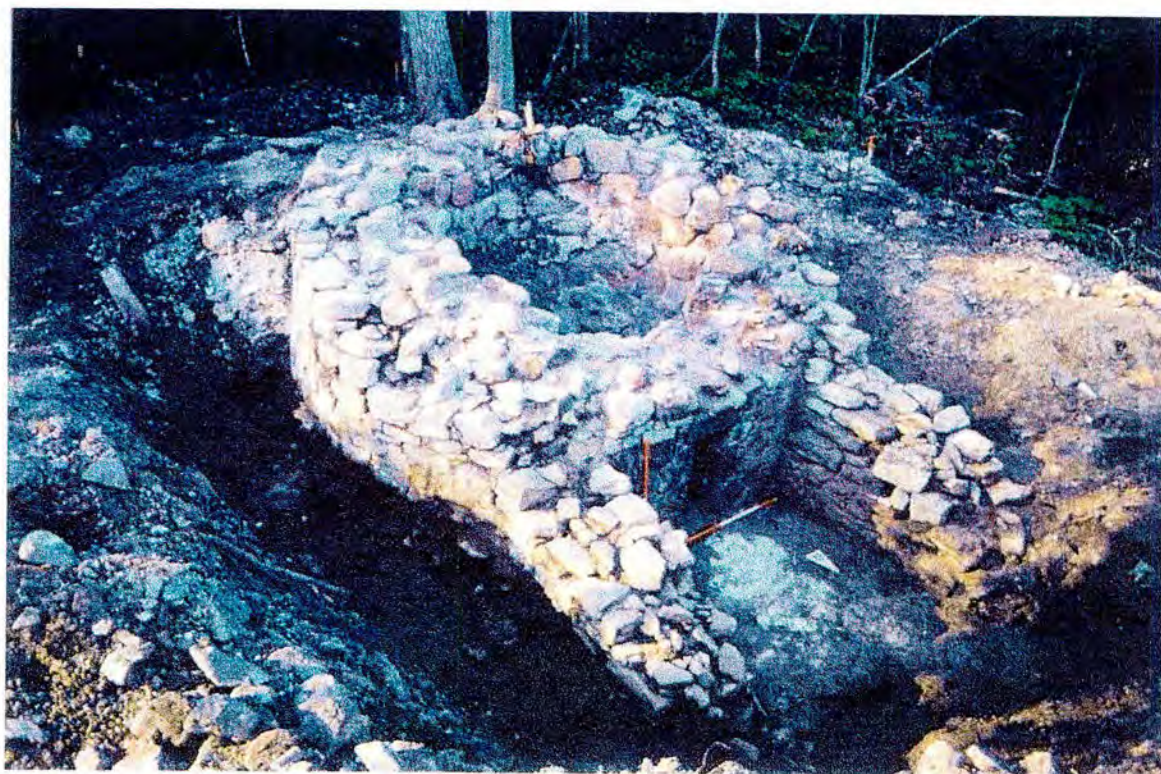


Photo 13 : Boischatel (CfEs-27)

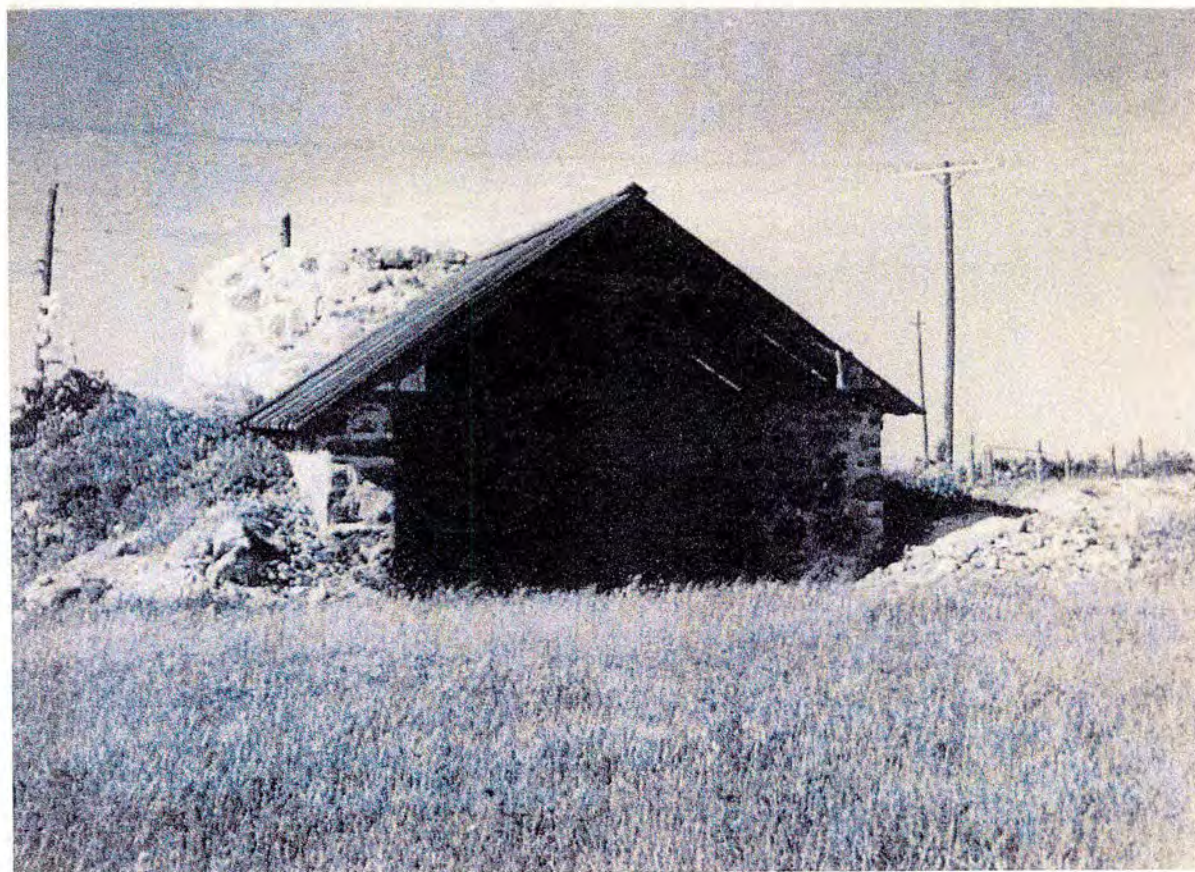


Photo 14 : Beauport

Cantons-de-l'Est :



Photo 15 : Dundswell, Comté de Wolfe

ILLUSTRATIONS – FOURS BASQUES

Manicouagan :



Photo 16 : Anse-à-La-Cave, Bon-Désir (DbEi-5) : Four double



Photo 17 : Anse-à-La-Cave, Bon-Désir (DbEi-5) : Four triple

Bas-Saint-Laurent :



Photo 18 : Ile aux Basques, Anse à la baleine (Anse aux Basques) (DaEh-4): four numéro 1



Photo 19 : Ile aux Basques, Anse à la baleine (Anse aux Basques) (DaEh-4): Four numéro 2



Photo 20 : Ile aux Basques, Anse qui Pue (DaEh-5)

Charlevoix :



Photo 21 : L'Anse aux Chaffaud-aux-Basques (DaEk-2)

ILLUSTRATIONS - IDENTIFICATION

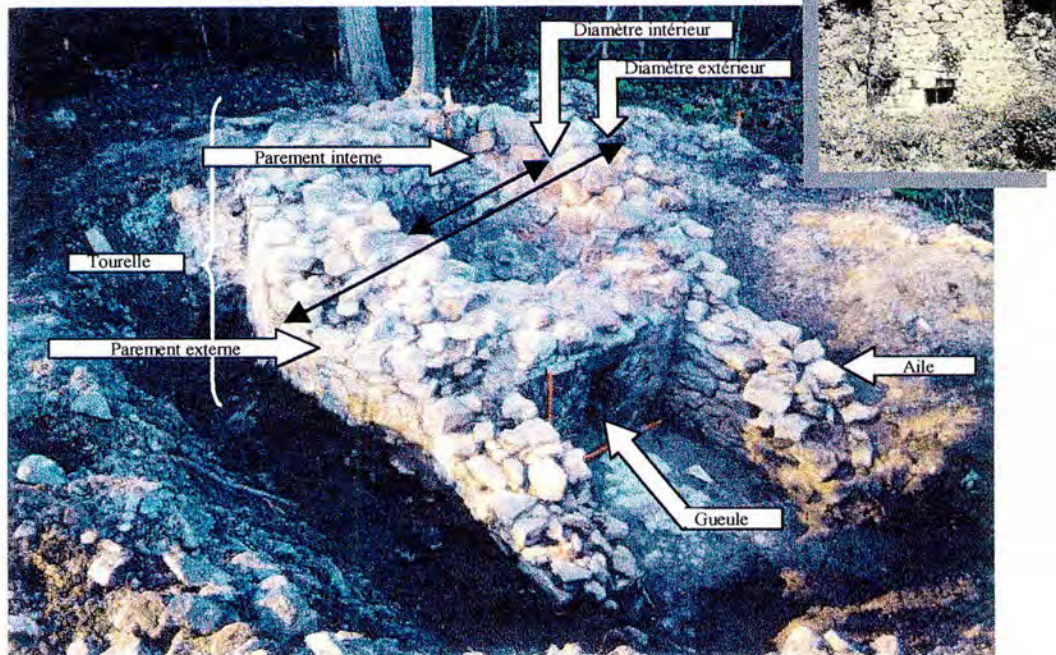


Photo 22 : Boischatel (CfEs-27)

Photo 22a : (Grande Anse, Tadoussac (DaEj-2), four n° 2: four entier)

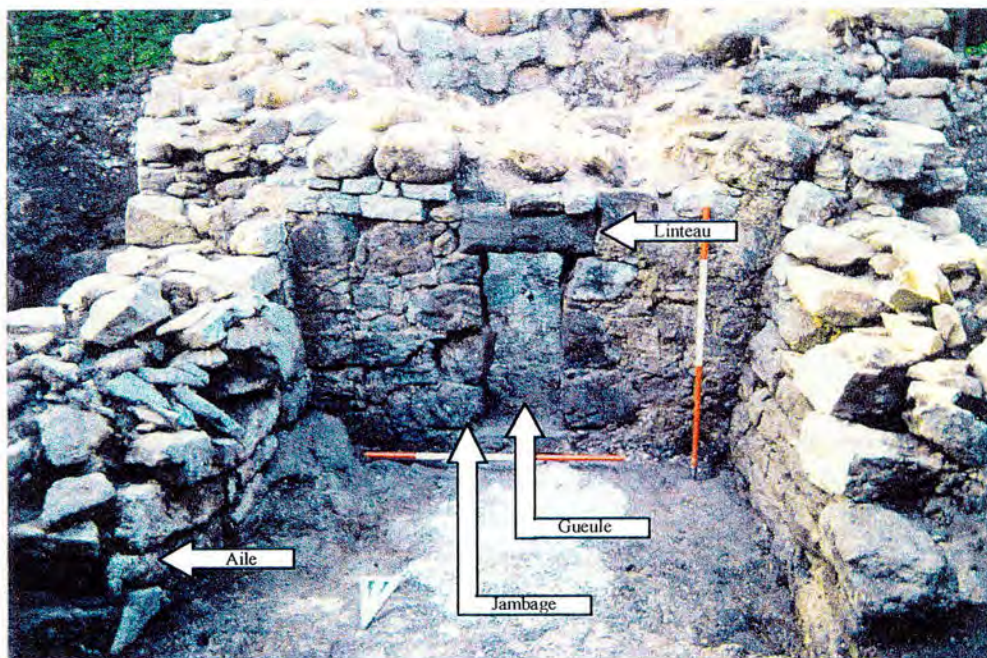


Photo 23 : Boischatel, Gueule (CfEs-27)

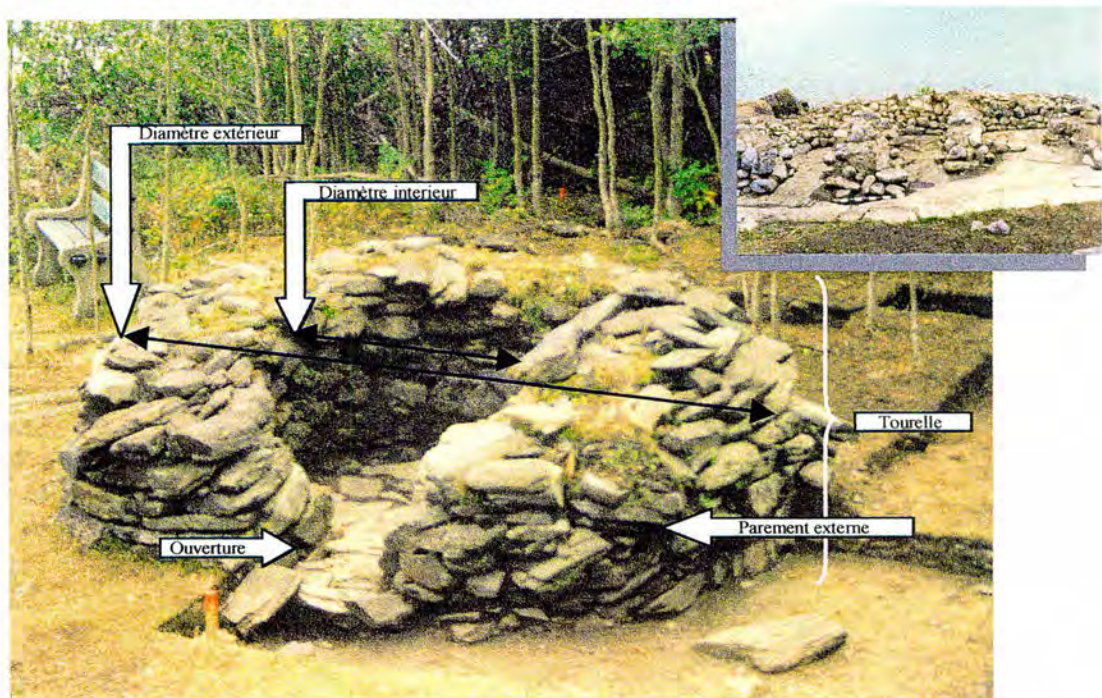


Photo 24 : Ile aux Basques, Anse à la baleine (Anse aux Basques) (DaEh-4) : four numéro 1

Photo 24a : (Anse-à-La-Cave, Bon-Désir (DbEi-5) : Four triple)

Tableau I : Structures de pierre de forme cylindrique
FOURS À CHAUX
Source: ISAQ, et centre de documentation de la Direction de la Capitale-Nationale, MCC

Identification	Intervention archéologique	Tourelle/Foyer						Gueule				Localisation			Autres caractéristiques								Datation
		Diamètre int.	ext.	Haut P.(1)	Épaisseur mur	Forme	Type de pierres	Largeur	Hauteur	Linteau	Jambage	Topographie	Géographie	Creusement	Rampe	Ailes	Vitrification	Distance/ gisement	État	Protégé/ m.e.v.	Liant		
1. <i>Cabano</i> (CkEf-5)	Royer, 1990 Samson, 1990	n.d.	4.11-5.30	3.54	n.d. blocage	elliptique	grès, calcaire, schiste	0.53-0.83	1.13-1.29	ardoise et métal	grès et conglomérat	mi-pente	env. 50m. de la rive du lac	2m.	probable	non	n.d.	rive opposée du lac: Mont Lennox	moins de 50%	oui comme ruine	argile	archives, clous à tête forgée et clous découpés: début 19e siècle	
2. <i>Boischatel</i> (CIEs-27)	Giroux, 1994 Arkéos, 1996	2.64	4.00-4.60	1.90-2.90	1.10-1.40 blocage	elliptique ou ovale	2 parements: granite et gneiss (int); grès/calcaire et granite (ext)	0.45	0.94	gneiss	granite et gneiss	adossé à cran rocheux	env. 71m. de la rivière	n.d.	oui	oui	oui (laitier)	n.d.	complet	oui démantelé et reconstruit	argile et mortier	archives et culture matérielle: 1814 - 1900	
3. <i>Grande Anse</i> , Tadoussac (DaEj-2) N=3 No. 1 No. 2 No. 3	Moss et Plourde, 1986 Gadoury, 1993																						
		1.70		1.90	0.63-0.69 blocage	circulaire	granite					mi-pente	3m. du fleuve	n.d.	oui	non	oui	9.5m.	M	non	mortier et cales	bol (Beauce 1935) archives: 1897-1945	
		2.27	4.51	3.80	0.92-1.12 blocage	circulaire et ovoïde en coupe	granite	0.96	0.92	granite	brique réfractaire	mi-pente	3m. du fleuve	n.d.	oui	non	oui	8.5m.	PC	non	mortier	archives: 1897-1945	
		2.30	3.95	3.15 (2)	0.87 blocage	circulaire et ovoïde en coupe	granite équarri	D	D	D	brique réfractaire	adossé à cran rocheux	6.5m. du fleuve	n.d.	oui	non	oui	1.2m.	B	non	mortier et cales	archives: 1897-1945	
4. <i>Baie Ste-Claire</i> , Anticosti	Genest et Dubé, 1975 (relevé ethnog.)	1.68-1.79	3.79	3.00 (2)	1.0		sédimentaire	0.41	0.55	bois		mi-pente	env. 35m. du fleuve			oui			oui restauré et classé				
5. <i>Cacouna</i> (CIEj-7)	Picard, 1971 Samson, 1972 Rousseau, 1971	2.20	4.0	n.d.	.90	circulaire	schiste, grès	oui	oui	oui	oui	adossé	env. 20m. du fleuve	n.d.	probable	n.d.	oui	n.d.	env. 50%	non	mortier	environ 1870	
6. <i>St-Patrice</i> (CkEj-2)	Rousseau, 1972	1.35-1.60	n.d.	1.20	n.d.	circulaire	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	adossé à cran rocheux	env. 60m. du fleuve	n.d.	oui	n.d.	oui	n.d.	moins de 50 %	non	n.d.	n.d.	
7. <i>St-Pacôme</i> (CiEI-1)	Martin, 1973 Samson, 1998 Royer, 1990	3.0	n.d.	1.40	1.40	n.d.	sédimentaire	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	mi-pente	près de la rivière Ouelle	n.d.	probable	n.d.	n.d.	n.d.	moins de 50 %	non	n.d.	tradition orale: environ 1860	
8. <i>Saint-Fabien-sur-mer</i>	Samson, 1993	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	sédimentaire	n.d.	n.d.	sédimentaire	sédimentaire	bas de la pente	en V vingtaines de mètre du fleuve	n.d.	probable	non	n.d.	n.d.	moins de 50 %	non	n.d.	n.d.	
9. <i>Sacré-Cœur</i> , Rimouski	Samson, en préparation	env. 2.0		n.d.	n.d.	n.d.	sédimentaire	n.d.	n.d.	sédimentaire	sédimentaire	bas de la pente	env. 80m. du fleuve	n.d.	probable	non	n.d.	n.d.	env. 50%	non	n.d.	n.d.	

*(1) Hauteur préservée
*(2) Hauteur totale

**Tableau I : Structures de pierre de forme cylindrique
FOURS À CHAUX**
Source: ISAQ, et centre de documentation de la Direction de la Capitale-Nationale, MCC

Identification	Intervention archéologique	Tourelle/Foyer						Gueule				Localisation			Autres caractéristiques							Datation
		Diamètre int.	Diamètre ext.	Haut P.(1)	Épaisseur mur	Forme	Type de pierres	Largeur	Hauteur	Linteau	Jambage	Topographie	Géographie	Creusement	Rampe	Ailes	Vitrification	Distance/gisement	État	Protégé/m.e.v.	Liant	
10. <i>Rivière Malbaie</i> N=2 No. 1 No. 2	Gaumond, 1992 (documents photog. et archives)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	circulaire	granite	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	butte	près de la riv. Compoite	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	env. 50%	non	n.d.	archives : 19e siècle
		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d. n.d.
11. <i>St Laurent</i> , Ile d'Orléans	Gaumond, 1990 (documents photographiques)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	circulaire	grès	n.d.	n.d.	grès	brique réfractaire	butte	n.d.	n.d.	n.d.	non	n.d.	n.d.	env. 50%	non	n.d.	date sur linteau : 1801-1884
12. <i>Charlesbourg</i> Nord de la 80e Rue N=2	Gaumond n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
13. <i>Beauport</i> No. 1 No. 2	Bilodeau, 1988 (documents photog.) Royer, 1999	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	circulaire	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	butte	n.d.	n.d.	oui	oui	n.d.	n.d.	démoli	non	oui	? - 1944 et +
		1.50	2.80	0.60	n.d.	circulaire	calcaire, granite	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	mi-pente	près de la riv. Beauport	n.d.	n.d.	oui	n.d.	n.d.	moins de 50 %	non	n.d.	n.d.
14. <i>Saint-Joachim</i> , Côte-de-Beaupré	Bilodeau, 1988 (documents photog.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	oui	oui	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	non	n.d.	n.d.	env. 100%	non	n.d.	n.d.
15. <i>Métabetchouan</i> , Lac St-Jean	Bilodeau, 1988 (documents photog.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	circulaire	autre +, brique réfractaire	n.d.	n.d.	oui	oui	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	non	n.d.	n.d.	env. 100%	non	n.d.	n.d.
16. <i>Lac Memphrémagog</i> , Glen Harbour	Arkéos, 1996 (macro-inv. ?)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
17. <i>Comté de Wolfe</i> N=3	Bilodeau, 1988 Arkéos, 1996 (documents photog.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	carré	n.d.	oui	oui	oui	oui	terrain plat	n.d.	n.d.	non	non	n.d.	n.d.	env. 50%	non	n.d.	n.d.
18. <i>Pointe-aux-Cenelles</i> Sainte-Flavie DeEa-	Desrosiers, P. 1988	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	sédimentaire	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	mi-pente terrasse micmac	près du fleuve	n.d.	oui	non	n.d.	n.d.	moins de 50 %	non	n.d.	n.d.

*(1) Hauteur préservée
*(2) Hauteur totale

Tableau II : Structures de pierre de forme cylindrique
Fours à faire fondre la graisse de mammifères marins
Source : ISAQ, MCC

Identification	Intervention archéologique			Tourelle/Foyer				Gueule/Ouverture				Localisation			Autres caractéristiques							Datation
		Diamètre int.	ext.	Haut P.(1)	Épaisseur mur	Forme	Type de pierres	Largeur	Hauteur	Linteau	Jambage	Topographie	Géographie	Creusement	Rampe	Ailes	Vitrification	Distance/gisement	État	Protégé/m.e.v.	Liant	
1. <i>Île Nue</i> , Archipel de Mingan (EbDa-6) N=4 No 1 (52G5)	Guimont, 1995	1.0	2.25-3.70	0.82	1.35	circulaire	calcaire	détruit	0.82	non	non	plat	île (pointe rocheuse)	non	non	non	non	n.a.	env. 30 %	oui remblayage	argile	archives et culture matérielle: du 17e au début 18e siècle;
No 2 (B)	Crête, 1978 Gaumond, 1960	2.90-3.40	4.80-5.10	0.09-0.11	0.85-0.95	circulaire	sédimentaire	n.d.	0.09-0.11	non	non	plat	île (pointe)	n.d.	non	non	n.d.	n.a.	n.d.	oui		
No 3-4 (A)*		2.80-3.30	5.0-5.20	0.06-0.13	1.10-0.95	circulaire (double)	sédimentaire	n.d.	0.06-0.13	non	non	plat	île (pointe)	n.d.	non	non	n.d.	n.a.	n.d.	oui		pipes: 16e siècle
No 5 (52G4)	Drouin, 1988	1.20	3.20	1.0	1.0	circulaire	n.d.	n.d.	1.0	non	non	plat	pointe île	non	non	non	non	n.a.	env. 100 %	oui remblayage	argile	
2.A <i>Île-aux-Basques</i> , Anse à la Baleine (DaEh-4) N=2 No 1	Gaumond, 1961-62 Lalande, 1991 Desrosiers, 1985 Martijn, 1965 Auger et al, 1992	1.60	3.50	0.80	0.70	fer à cheval	schiste	n.d.	1.0	non	non	plat	île (pointe rocheuse)	non (dallage)	non	non	n.d.	n.a.	n.d.	oui	argile	1550-1600 marmite globulaire, poterie européenne, perles de verre, argile cuite, clous forgés, graisse carbonisée, fragments de tuile
No 2		1.45	3.20	1.0	0.90	fer à cheval	schiste	n.d.	1.0	non	non	plat	île (pointe rocheuse)		non	non	n.d.	n.a.	reconstruit	oui	argile	tuile, graisse carbonisée
2.B <i>Île-aux-Basques</i> , Anse qui Pue (DaEh-5)		1.65	4.20	n.d.	1.30	fer à cheval	schiste	n.d.	n.d.	non	non	plat	île		non	non	n.d.	n.a.	n.d.	oui	argile	nil
2.C <i>Île-aux-Basques</i> , Anse d'En Bas (DaEh-7)	Auger et al, 1992	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	ovale (double)	n.d.	n.d.	n.d.	non	non	n.d.	île (près du rivage)	n.d.	non	non	n.d.	n.a.	env. 100 %	oui	n.d.	graisse carbonisée, argile chauffée
3. <i>Bon Désir</i> , Anse-à-la-Cave (DbEi-5) N=2 No 1.	Lalande, 1989-1990-1991		4.40-6.50		0.70-2.10	ovale	calcaire	n.d.	n.d.	non	non	plat	pointe rocheuse	aménagé sur roc	non	non	non	n.d.	env. 100 %	oui réenfouï	argile	tuiles, graisse carbonisée, argile cuite archives et culture matérielle: clou forgé, cuivre 1730-1743
No 2. (triple)		1.40-1.50 1.20-1.50 1.40-1.50		1.20		triple: circulaire ovoïde	calcaire	0.70 0.50 0.90	n.d.	non	non	plat	pointe rocheuse	aménagé sur roc	non	non	non	n.d.	env. 100 %	oui réenfouï	argile	céramique en terre cuite grossière: fin 16e siècle
4. <i>Anse-du-Chafaud-aux-Basques</i> (DaEk-26)	Plourde, 1986 Gaumond, 1961	1.9	env. 2.50	0.60-1.2	0.30	fer à cheval	n.d.	n.d.	n.a.	non	non	plat	pointe	n.d.	non	non	n.d.	n.d.	env. 50 %	n.d.	argile	fragments de tuile n.d.

* Numérotation de Gaumond, 1960

(1) Hauteur préservée
(2) Hauteur totale

BIBLIOGRAPHIE

A- FOURS À CHAUX

ARKÉOS. *Interventions archéologiques aux sites CfEs-27 (four à chaux) et CfEs-28 (Auberge Bureau), Boischatel*. Ministère des Transports du Québec, rapport inédit, 1997, 130 p.

DESROSIERS, Pierre. *Inspection visuelle du site industriel de Bryson (BkGd-1) dans la Municipalité Régionale de Comté de Pontiac en Outaouais*. Ministère de la Culture et des Communications de Québec, rapport inédit, 2000, 4 p.

DESROSIERS, P. et C. MOUSSEAU. *Rapports de terrain pour l'année 1988*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit.

GARON, Honoré. *Fours à chaux de St-Denis*. Tiré du dossier pré-inventaire KA22, recherche historique, 3 p.

GAUMOND, Michel. *Dossier inédit sur les fours à chaux du Québec*. Ministère des Affaires culturelles.

GAUMOND, Michel. *Dossier photographique*. Conservé au ministère de la Culture et des Communications de Québec, 1990.

GAUMOND, Michel. *Note de recherche (localisation cartographique)*. Conservé au ministère de la Culture et des Communications de Québec, 1992.

GADOURY, Rénald. *Note au dossier des fours à chaux de Tadoussac*. Conservé au ministère de la Culture et des Communications de Québec, 1993.

GENEST, Bernard et Françoise DUBÉ. *Anticosti. Le four à chaux de la baie Sainte-Claire, Québec*. Ministère des Affaires culturelles, 1975, 59 p.

GIROUX, Pierre. *Expertise archéologique sur le Manoir Montmorency, mars 1994*. SÉPAQ, rapport inédit, 1994, 12 p.

GIROUX, Pierre. *Expertise archéologique au parc de la Chute-Montmorency, décembre 1994*. SÉPAQ/MCC/Ville de Beauport, rapport inédit, 1994, 38 p.

KALM, Pehr. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1977, 674 p.

LÉVESQUE, R. et G. MICHAUD. *Rapport préliminaire des principales découvertes de la société d'archéologie de Rivière-du-Loup*. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, 1^{er} cahier, 1970, 38 p.

MARTIN, Paul-Louis. *Notes sur le four à chaux de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, CiEl-1*. Ministère des Affaires culturelles, 1973.

MOSS, W. et M. PLOURDE. *Inventaire archéologique en la municipalité de Tadoussac, été 1985*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1986, 200 p.

MOUSSEAU, Claire. *Île d'Anticosti, baie Sainte-Claire, DIDc-2*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 12 p.

PICARD, Philippe. *Un four à chaux à Cacouna, Rivière-du-Loup*. Ministère des Affaires culturelles, 1971, 10 p.

ROUSSEAU, Gilles. *Rapport de reconnaissances archéologiques du tronçon de la route transgaspésienne entre l'Isle-Verte et le Bic*. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, rapport inédit, 1972, 35 p.

ROYER, Martin. *La fouille du four à chaux (CkEf-5) du fort Ingall, Cabano*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1992, 57 p.

ROYER, Martin. *Étude du potentiel archéologique des rives de la rivière Beauport sur le parcours du prolongement de l'avenue Saint-David*. Ville de Beauport, rapport inédit, 1999, 24 p.

SALAÜN, Jean-Paul. *Évaluation du potentiel archéologique du site de la baie Sainte-Claire, île d'Anticosti*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1985, 42 p.

SAMSON, Gilles. *Rapport de reconnaissances archéologiques de la route transcanadienne entre Rivière-du-Loup et l'Isle-Verte*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1972, 24 p.

SAMSON, Gilles. *Compte-rendu d'une visite au terrain, site de fort Ingall, Cabano*. Ministère de la Culture et des Communications de Québec, 1990.

SAMSON, Gilles. *Expertise d'un four à chaux à Saint-Fabien-sur-Mer, Bas-Saint-Laurent*. Ministère de la Culture et des Communications de Québec, 1993, 2 p.

SAMSON, Gilles. *Évaluation de l'intégrité du site d'un four à chaux à Saint-Pacôme (CiEl-1), comté de Kamouraska*. Ministère de la culture et des Communications de Québec, 1998.

B- FOURS D'ORIGINE BASQUE

AUGER, Réginald et al. *Ile aux Basques, 1991, fouilles archéologiques et reconnaissances*. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 1992, 141 p.

AUGER, Réginald et al. *Ile aux Basques, 1992. Fouilles archéologiques au site Cache (DaEh-1) et au site Hoyarsabal (DaEh-4)*. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 1993, 209 p.

CRETE, Serge-André. *Reconnaissance archéologique à l'archipel de Mingan, été 1978*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1978, 56 p.

DROUIN, Pierre. « Des baleiniers Basques à l'île Nue de Mingan », *Journal canadien d'archéologie*. 1988, Vol. 12, p. 1 à 15.

GAUMOND, Michel. *Rapport sur les fouilles archéologiques effectuées à l'île Mingan, en juin 1960, Ebda-6*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1960, 25 p.

GAUMOND, Michel. *Documentation sur le site des fours à fondre l'huile à l'île aux Basques, DaEh-4*. Ministère des Affaires culturelles, 1961.

GAUMOND, Michel. *Vestiges basques à l'anse du Chafaud aux Basques*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1961, 9 p.

GAUMOND, Michel. *Rapport des travaux de recherches effectués à Bon-Désir, fours basques, DbEi-5*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1962, 5 p.

GAUMOND, Michel. *Mémoire touchant l'occupation euskarienne sur la Basse-Côte-Nord du St-Laurent*. Ministère des Affaires culturelles, 1979, 15 p.

GUIMONT, Jacques. *L'île Nue de Mingan : une station baleinière basque de la fin du XVI^e siècle : intervention archéologique de 1994*. [Havre Saint-Pierre ?], La Société historique de Havre Saint-Pierre et Parcs Canada, 1985, 145 p.

GUIMONT, Jacques. *Ile Nue de Mingan : vérification de l'état de conservation des fours à fondre la graisse de mammifères marins d'origine basque*. Québec, Parcs Canada, 1998, 10 p.

LALANDE, Dominique. *Inspection visuelle de la Baie de Gaspé, de la région de Trois-Pistoles et celle de Tadoussac, été 1987*. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 1987, 21 p.

LALANDE, Dominique. *Fouille archéologique du site historique de Bon-Désir, DbEi-5, et bilan des activités, 1988*. Université Laval, Québec, CELAT, rapport inédit, 1989, 90 p.

LALANDE, Dominique. *Fouille archéologique du site historique de Bon-Désir, DbEi-5, 1989*. Université Laval, Québec, CELAT, rapport inédit, 1990, 46 p.

LALANDE, Dominique. *Fouille archéologique sur les sites historiques de l'Île aux Basques (DaEh-4 et DaEh-5), 1990*. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 1991, 80 p.

LALANDE, Dominique. *Réenfouissement des fours basques de l'anse à la Cave à Bon-Désir et expertise à Pointe-des-Monts, Côte-Nord*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1991, 5 p.

LALANDE, Dominique. *Fouille archéologique à l'Anse à La Cave, Bon-Désir, municipalité de Bergeronnes, 1992*. MRC de la Haute-Côte-Nord, rapport inédit, 1993, 31 p.

LALANDE, Dominique. *Fouille archéologique à l'Anse à La Cave, Bon-Désir, municipalité de Bergeronnes, 1993*. MRC de la Haute-Côte-Nord, rapport inédit, 1994, 73 p.

LEVESQUE, René. *La Seigneurie des Îles et des Îlets de Mingan*. Ottawa, Éditions Leméac, 252 p.

MARTIJN, Charles. « Île aux Basques and the Prehistoric Iroquois Occupation of Southern Quebec », *Cahiers d'archéologie québécoise*, mars, Trois-Rivières, 1969, p. 53 à 114.

PLOURDE, Michel. *Réévaluation de sites archéologiques en la municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est, été 1985*. MRC de Charlevoix-Est, rapport inédit, 1986, 79 p.

PLOURDE, Michel. *Recherches archéologiques dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent en l'an 2000 : Cap-de Bon-Désir (109G), Pointe-à-John 2 (DbEj-22), Fours basques (DbEi-5) et Baie-Sainte-Marguerite (DbEi-10)*. Archéo-Topo/Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, rapport inédit, 2001, 133 p.

C- GÉNÉRALITÉS

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES INTÉGRÉES DU BÂTIMENT. *Four artisanal à chaux type intermittent*. Algérie, Ministère de l'aménagement du territoire de l'urbanisme et de la construction, C.N.E.R.I.B., 1987, 11 p.

BENOIT, Michel. *Fours à chaux et haut fourneaux : le patrimoine de Montréal, quartiers Rosemont et Saint-Michel-Nord*. Montréal, Guérin littérature, 1991, 20 p.

CYR, Lise. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec : Municipalité de Rivière-du-Loup*. Québec, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des inventaires, 1982.

BILODEAU, Rose. *La fabrication artisanale de la chaux*, dans Exercices des métiers de la pierre et de l'argile. Québec, Université Laval, Cahier du CÉLAT, n° 9, 1988, 311 p.

DORION, Nicole et Denis GAGNON. *Fabriques de chaux (fours à chaux)*, dans Bilan des interventions ministérielles : fonction industrielle : série 3000. Sainte-Foy (Québec), Publications du Québec, 1996, 300 p.

ROYER, Martin. *La fouille du four à chaux (CkEf-5) du fort Ingall, Cabano*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1992, 57 p.

MORIN, Euchariste. Dossier photographique, 2000.

Constat visuel – Four maçonné de l’Anse-au-Sable

Rimouski, site DcEd-8

Mai 2023

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Ministère de la Culture et des Communications

Décembre 2024

Liste des intervenants

Ministère de la Culture et des Communications

Tommy Simon Pelletier, archéologue

Nathalie Cayouette, révision linguistique

Société civile

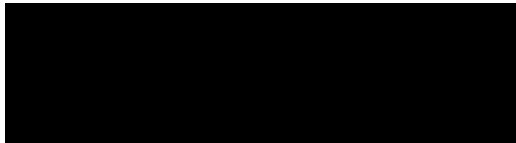


Table des matières

Liste des intervenants	I
Table des matières.....	II
Tables des illustrations	III
Introduction	1
État des connaissances archéologiques	2
Contexte géographique et historique	3
Constats réalisés sur le terrain	5
Interprétation	8
Conclusion.....	10
Bibliographie	11
Illustrations	12

Tables des illustrations

Photo 1 – Vue générale du four.....	12
Photo 2 – Vue rapprochée du four.	15
Photo 3 – Vue rapprochée du four.....	16
Photo 4 – Vue du parement intérieur du flan est du four.	16
Photo 5 - Vue de l'espace au sommet du flanc sud du four.	20
Photo 6 - Vue du chemin passant près du sommet du four.....	20
Photo 7 - Détail de la partie basse du parement intérieur du flanc sud du four.	21
Photo 8 - Détail de la partie basse du parement intérieur du flanc sud du four.	21
Figure 1 - Positionnement général du site DcEd-8 dans la ville de Rimouski.....	12
Figure 2 - Positionnement du site DcEd-8 dans l'Anse-au-Sable.....	13
Figure 3 - Vue rapprochée du milieu environnant le site DcEd-8.	13
Figure 4 - Détail du plan de la seigneurie de Rimouski en 1778.	14
Figure 5 - L'Anse-au-Sable en 1815.	14
Figure 6 - Détail du Diagram de la seigneurie Rimouski en 1840.	15
Figure 7 - Croquis du four en coupe.	17
Figure 8 - Croquis du four en plan.	18
Figure 9 - Reconstitution d'une fonderie d'huile de phoque en fonction à La Tabatière..	22

Introduction

En mars 2023, [REDACTED] un résident du quartier Sacré-Cœur à Rimouski, a contacté la Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec relativement à une ancienne découverte fortuite qu'il avait réalisée. Il s'agit d'un four cylindrique maçonné qui fut découvert au cours de l'hiver 2001-2002 et auquel on y attribua le code Borden DcEd-8 (photo 1, figures 1, 2 et 3). En nous écrivant, [REDACTED] désirait nous rencontrer afin de nous informer des nouvelles observations effectuées quant à la structure.

Les seules données disponibles sur ce vestige se résument aux observations effectuées par M. Gilles Samson, archéologue au Ministère, qui y effectua une inspection visuelle en octobre 2002 (Samson, 2003). D'après les constats réalisés à ce moment et en les comparant à certains types de structures circulaires présélectionnées, le vestige fut alors associé à un four à chaux. Cette affiliation repose ainsi sur sa forme générale circulaire, similaire à celles employées dans l'industrie de la chaux, ceci tout en étant différente des fours à graisses affiliés aux Basques.

Par ailleurs, certaines recherches historiques effectuées dans les dernières années ont mis de l'avant nos grandes lacunes quant à nos connaissances sur l'industrie de la production d'huile de mammifère marin entre le 17^e et le 19^e siècle dans la région. Cette économie, qui reposait notamment sur le phoque ou le bélouga, était largement rependue, mais peu de documents accessibles et de données nous renseignent sur les pratiques et installations de la chaîne opératoire post-acquisition des animaux. La question des méthodes de fontes et des types des installations employées au fil des siècles ou alors leurs affiliations architecturales n'ont jamais vraiment été approfondies dans le secteur du Bas-Saint-Laurent ou de la Gaspésie.

Lors de la rencontre, il nous fut notamment rapporté la présence dans le four de traces noirâtres qui pourraient être associées à une matière organique carbonisée. Face aux données dont nous disposions, l'absence de cette dernière dans la documentation existante et à la présence de questionnements demeurant en suspens, il fut convenu que le Ministère y réalisera un nouveau constat visuel.

Le 17 mai 2023, nous nous sommes donc rendus sur les lieux en compagnie de [REDACTED] de même que de [REDACTED] propriétaire de la terre sur lequel le four se positionne à sa limite. Cette visite terrain sommaire a ainsi consisté en une inspection visuelle générale de l'endroit afin d'y constater les anomalies et les modifications anthropiques que le milieu a subies et de voir comment le tout s'y agence. De plus, nous nous sommes penchés sur le four en lui-même afin d'y relever ses principaux traits caractéristiques. Dans ce cadre, des notes manuscrites, des croquis et un relevé photographique ont été réalisés.

Dans les lignes suivantes, nous effectuerons un retour sur les données connues et suivra une présentation de celles nouvellement acquises. Puis, il sera question des interprétations que l'on en tire actuellement et des perspectives et recommandations en lien avec le lieu.

État des connaissances archéologiques

Les connaissances que nous possédons sur le site DcEd-8 sont à ce jour encore passablement limitées. La documentation archéologique ne repose essentiellement que sur les données issues de l'inspection réalisée par M. Gilles Samson, le 17 octobre 2002 (Samson, 2003). Cette dernière a ainsi consisté en une appréciation visuelle de la structure, en une prise de mesures et en un relevé photographique.

La description de la structure alors observée se décline comme un ouvrage de maçonnerie cylindrique avec parement double et blocage, constitué de pierres sédimentaires possiblement des environs, et le tout lié au mortier ou à l'argile (Samson, 2003). Son diamètre intérieur est d'environ 2 m auxquels on y additionne des parois d'au moins 60 cm d'épaisseur, le tout donnant un diamètre total de 3,20 m. La partie sud de ce four est adossée au talus et présente une hauteur de 2,45 m, tandis que sa hauteur diminue rapidement avec le bris de pente. Sur la face nord, une petite trouée verticale est perceptible.

Dans son analyse subséquente, les constats relevés furent mis en comparaison aux corpus de données existantes concernant les fours à chaux et les fours à graisses liées à des occupations basques. Cette analyse excluait toutefois les autres types de structures circulaires, telles que moulin à vent, silo et glacière, qui présentent des caractéristiques n'étant pas liées à une combustion. Il est ressorti de cette comparaison que la structure de l'Anse-aux-Sable ressemble plus à un four à chaux qu'à un four à graisse employé par des Basques. Il est toutefois à noter qu'aucune analyse du milieu ou de la fonctionnalité n'a été effectuée, notamment à ce qui a trait à la chaîne d'approvisionnement de la matière première, l'utilisation de l'espace ou alors l'éventail des technologies employées pour faire fondre de la graisse de mammifères marins à l'époque de la Nouvelle-France et du Régime britannique.

Plus récemment, à la suite d'une discussion impromptue à l'été 2022 avec M. François Véronneau, archéologue en vacances dans le secteur [REDACTED] amena ce dernier visiter le four (Roy, 2023). Lors de son passage, M. Véronneau y remarqua toutefois la présence de traces noires sur des pierres rougies présentes dans le four. Il ne pouvait s'agir de simple suie, car depuis les aléas l'auraient fait disparaître et aucune trace de feu récent n'était perceptible. Cette présence l'interrogea, notamment face à une affiliation de la structure comme étant un four à chaux. Il recommanda à [REDACTED] qu'une intervention archéologique y soit réalisée afin d'expertiser la structure et son milieu pour en préciser le contexte et amener plus loin nos connaissances.

Contexte géographique et historique

Le site DcEd-8 se trouve dans un secteur de la ville de Rimouski que l'on nomme l'Anse-au-Sable. Cet endroit, qui faisant partie de l'ancienne municipalité de Sacré-Cœur, se positionne aussi au cœur de l'ancienne seigneurie de Rimouski qui fut officiellement concédée le 24 avril 1688 au sieur Rouer de la Cardonnière (Bourdage et al. : 30). Plus précisément, le four se positionne à la base d'un dénivelé d'une soixantaine de mètres donnant au nord¹ sur une terrasse riveraine, soit tout juste à la limite nord du lot 2 894 856 (68.624323 W, 48.414748N, figures 1, 2 et 3).

L'espace au nord de la structure est actuellement occupé par deux voies ferrées, la rue de la Plage, de même que des résidences et chalets blottis entre la rue et la berge actuelles. Le dénivelé est pour sa part boisé, tandis que la terrasse supérieure présente au sud est partiellement boisée et est maintenant occupée par des résidences et certaines installations agricoles témoignant de la vocation agricole de l'endroit. Par ailleurs, c'est sur cette terrasse que furent aménagées les diverses voies de circulations routières historiques.

Sous un angle plus historique, le four se positionne sur l'ancienne terre connue sous le numéro 82 de la paroisse Notre-Dame du Sacré-Cœur dans la seconde moitié du 19^e siècle et possiblement vers le lot 12 de l'ancien registre de la seigneurie de Rimouski (figures 4, 5 et 6). D'après les informations que nous avons brièvement recensées, le développement marqué de l'endroit semble s'être principalement réalisé vers la fin du 18^e siècle sous l'impulsion de la colonisation et du développement de terres agricoles. Il appert toutefois que le début de l'occupation humaine de l'endroit l'a été antérieurement.

Certains documents d'archives mentionnent notamment la présence d'un certain [REDACTED] dans la seigneurie à la fin du Régime français, mais aussi un certain [REDACTED] qui sera propriétaire d'un espace de 18 arpents de front dans l'Anse-au-Sable (Ross, 2023). Ces deux personnes seront notamment impliquées dans la production d'huile de mammifères marins. Il en serait possiblement de même pour le propriétaire initial de la seigneurie, le [REDACTED] (Bourdage et al : 30-31). En 1871, une compagnie de pêche au marsouin est même créée dans le secteur de Rimouski. En bref, l'industrie de l'huile de mammifère marin ne semble pas être une industrie anecdotique dans la région de Rimouski et cette dernière y a été présente possiblement sur une période assez importante.

Par ailleurs, l'occupation de l'Anse-au-Sable est aussi intimement liée à l'exploitation de diverses espèces de poissons, à l'aide d'engins de pêche fixes, par les propriétaires des terres bornant l'endroit (Ross, 2023). Toutefois, aucun quai ne semble avoir autrefois été érigé dans le secteur spécifiquement à l'étude. Enfin, il est aussi à noter que certaines informations tendent à suggérer qu'une activité de fabrication de chaux ait été réalisée dans le secteur général de la seigneurie au 19^e siècle (Devoe, 2004).

¹ Il est à noter que nous utilisons dans les lignes suivantes un nord arbitraire où la ligne de côte formerait un axe est-ouest (l'estuaire au nord), ce qui implique une déclinaison de - 45 degrés au nord géographique.

En outre, il est nécessaire de rappeler que c'est vers 1873 que le visage de l'endroit se transforme profondément. C'est à cette époque qu'une première voie ferrée est implantée dans le secteur et cette dernière est ainsi venue ciseler les propriétés qui bordaient l'anse (Devoe, 2004; Ross, 2023). Vu sa proximité avec le four, il est aussi fort probable que cette mise en place ait eu une incidence sur l'utilisation de la structure. Puis au cours du 20^e siècle, la villégiature riveraine et puis le développement résidentiel viendront finir d'enclaver l'accès à la berge.

Constats réalisés sur le terrain

Le 17 mai 2023, nous nous sommes rendus sur le site DcEd-8 en compagnie de [REDACTED] propriétaire de la terre. Dans un premier temps, nous avons visé à appréhender le lieu dans une dynamique générale et comment le vestige apparent s'y insère. Dans un second temps, nous nous sommes intéressés plus spécifiquement en la structure elle-même.

En arrivant sur les lieux, nous avons évidemment constaté la présence d'un four érigé à même le flanc du coteau (photos 1, 2, 3 et 4 ; figures 8 et 9). Plus du trois quarts de sa circonférence se trouve ainsi intégrée dans le dénivelé de l'endroit. D'ordre général, le vestige ne dépasse guère plus que de quelques assises le niveau de sol ambiant, outre son extrémité nord qui en constitue sa devanture, et où plus d'assises y sont visibles. C'est vraisemblable grâce à son aménagement à même le dénivelé que le four s'y est préservé dans une si grande proportion.

L'espace sis en contrebas du dénivelé (au nord) se caractérise par un espace anthropisé en lien avec la mise en place de deux voies ferroviaires appartenant au CN (figure 3). Ces dernières sont aménagées sur un remblai de gravier, possiblement sur une bonne épaisseur, qui s'étend jusqu'à proximité de la structure. Entre les voies et la base du dénivelé, une sorte de fossé est aussi visible de part et d'autre de l'emplacement du four. Au nord des voies ferrées, on observe une rue de terre battue, qui se positionne près de 1 m plus bas que le remblai ferroviaire, puis s'ensuit des résidences de bord de mer et une mince plage de sable. Il est à noter que cette plage a été largement modifiée et réduite dans le cadre des développements immobiliers du 20^e siècle (murs de soutènement, remblaiement de rehaussement et de nivellement). Il est plus que probable qu'autrefois, on constatait depuis le four une terrasse riveraine suivie l'une longue berge sableuse s'étendant plus au sud qu'elle ne l'est actuellement.

Le dénivelé où le four a été aménagé présente aussi de nombreuses traces d'aménagement, mais qui s'avèrent passablement plus fugaces. D'abord, un replat est perceptible dans la pente à l'extrémité sud de la structure. Ce dernier se compose en bonne partie de l'extrémité sud de la structure qui y est partiellement ensevelie, mais semble aussi se poursuivre un peu plus vers le sud et où de la terre aurait été étalée (photo 5). Depuis cet espace, on semble percevoir ce qui pourrait être un ancien sentier longeant son flanc est qui relirait l'espace sis à la base de la structure. De plus, un ancien chemin étroit (charrette) reliant d'est en ouest le bas du dénivelé à son sommet est aussi visible immédiatement au sud du replat (photo 6). Il est à noter que cette voie se termine à l'est à proximité d'un petit cours d'eau. Selon le propriétaire, ce dernier était en fonction pour y faire circuler des vaches ou des chevaux jusqu'au trois quarts du 20^e siècle.

La structure en soi se présente comme une structure maçonnée de forme circulaire, légèrement étirée dans un axe est-ouest (figures 7 et 8). Elle mesure près de 4 m de diamètre extérieur (apparent) sur une hauteur observée de 2,60 m sur son flanc sud. Du sud vers le nord, l'intégrité de cette structure décroît avec la surface du sol du dénivelé pour présenter actuellement une hauteur visible d'environ 1 m sur son flanc nord.

À sa surface exposée, le vestige possède ainsi une épaisseur observée de 70 cm de large sur son flanc est, 95 cm au nord et 98 cm à l'ouest. Sur le flanc sud, la donnée n'est toutefois pas disponible, car la végétation en recouvre le sommet et ce dernier se trouve en porte-à-faux face au parement général.

D'ordre général, la maçonnerie se compose d'un parement double avec remplissage médiant et présente l'emploi de ce qui semble être du limon afin de combler les interstices. Le parement intérieur y est dressé et le tout repose sur un assemblage par assise. Les pierres semblent être du gneiss, du calcaire schisteux, de même que ce qui semble être du grès, mais dont une large proportion présente des traits de rougissements par la chaleur.

La partie inférieure de la structure qui a été observée, soit à l'intérieur de l'aire de combustion, possède 2,5 m de diamètre dans un axe est-ouest et 2,20 m dans celui nord-sud. Elle se compose de pierres disposées en assises régulières possédant généralement de 30 à 60 cm de côté sur 15 à 30 cm de haut (photo 4 et 7). Ces dernières sont essentiellement rougies par le feu et certaines présentent aussi des traces noires ressemblant à de la graisse carbonisée (la suie se serait lessivée). Tout au fond, la surface est actuellement recouverte de pierres qui se sont affaissées et de végétation, mais aucune trace de combustion récente.

Depuis cette surface et pour le 1,40 m supérieur, la structure qui y est quelque peu étirée se rectifie graduellement pour devenir circulaire. Puis pour le 1,22 m supérieur, chacune des assises de pierre sont disposées de manière à déborder quelque peu vers l'intérieur face à celle inférieure, ceci afin d'en créer une structure en encorbellement (figures 7 et 8). Sur le parement intérieur du flanc sud de la structure, qui est la section la plus intègre, on constate ainsi que cette dernière y referme de 48 à 56 cm. Une extrapolation des autres flancs, basée sur ce taux de fermeture, amène ainsi à penser que la structure possédait autrefois une ouverture à son sommet d'environ 1 à 1,10 m de diamètre.

Par ailleurs, il est à noter que l'assemblage de maçonnerie change quelque peu sur les 81 cm supérieurs de la structure (photo 8). On y constate une augmentation de l'utilisation de pierres de calcaire schisteux, mais aussi un accroissement de la taille des pierres visibles en parement. Elles y ont en moyenne 90 cm à 1,10 m de long et de 16 à 27 cm de haut (plus bas elles ont de 30 à 60 cm de côté sur 15 à 30 cm de haut). Il est possible que ce changement soit lié à un besoin de stabilité accrue de la structure dans un souci de répartition des charges en présence d'une construction en encorbellement, de même que si une charge devait être maintenue en hauteur. En outre, l'emploi du calcaire schisteux pourrait avoir été favorisé par une plus grande facilité d'extraction en plaques.

D'autre part, le flanc nord de cette structure présente des caractéristiques architecturales qui se démarquent des autres. La partie basse du parement extérieur de la structure (97 cm inférieurs), n'y est pas en soi circulaire ou elliptique. Elle présente une configuration quasi rectiligne sur une distance d'environ 2 m, et se termine à l'est et à l'ouest par des courbes accentuées afin de rejoindre les lignes d'une structure circulaire.

Cet aménagement présent en devanture de la structure possède environ 3 m de long et est relativement centré avec le reste du vestige. À l'emplacement des changements d'angles, le parement de la structure passe ainsi d'environ 1,20 à 1,50 m d'épaisseur. Au sommet de ce premier état, visible sur 97 cm de haut, on constate que le parement extérieur du flanc nord de la structure se redécoupe et devient quasi circulaire.

Au centre de cette devanture, à 20 cm au-dessus du sol ambiant, s'y trouve une ouverture se présentant dans le parement extérieur sous une forme rectangulaire de 25 à 30 cm de large et de 20 à 25 cm de haut. Il s'agit toutefois d'une sorte d'embrasure s'ouvrant latéralement sur l'épaisseur de la maçonnerie pour passer à environ 60 cm de large et environ 30 cm de haut. Étant en présence clairement d'une aire de combustion à l'intérieur, il est indéniable que cette structure avait minimalement pour fonction de regarder l'intérieur du four, mais permettant aussi d'y brasser les éléments d'un feu sur l'ensemble de l'aire.

Si l'on s'attarde plus attentivement au changement de forme du parement extérieur, à environ 97 cm au-dessus du sol, quelques pierres manquent ponctuellement au centre. Il est possible que cette absence à cet endroit soit le fruit du hasard. Toutefois, cette absence laisse place à une surface plane qui pourrait aussi suggérer la présence d'une seconde ouverture qui aurait pu être de plus grande taille, tel que pour permettre un chargement en matériaux combustibles et une évacuation des fumées. Évidemment, cet élément en aurait été un point de fragilité pour la partie supérieure du vestige. Comme il s'agit uniquement d'une hypothèse basée sur des constats sommaires, le tout nécessiterait une analyse plus étoffée lors de travaux sur les lieux.

Enfin, lors de notre passage sur les lieux, nous avons effectué un sondage afin de vérifier succinctement la séquence des sols en présence immédiatement au nord du four (figures 8 et 9). La stratification y débute par un niveau humique, d'environ 5 cm d'épaisseur reposant sur un lot de 25 cm d'épaisseur, composés de cailloux anguleux additionnés de plaquettes de schiste et d'une matrice de sable brun grossier (possiblement remblais ferroviaires avec brassage). Il s'ensuit un niveau de 17 cm de sable brun grossier additionné de plaquettes de schiste (peut-être péri, abandon du four). En dessous s'y trouve un niveau de sable grossier noir induré et comportant quelques traces de pierres chauffées. Ce dernier laisse ainsi supposer que des sols, liés à l'utilisation de la structure et où le four est en usage, soient toujours en place.

Interprétation

Selon les divers constats réalisés lors de notre passage, il est indéniable que le vestige, composant l'élément central du site DcEd-8, a été un lieu de combustion. Les pierres rougies dans la structure sont sans équivoque, et à cela s'ajoute la présence de pierres recouverte de matière noirâtre.

Ce four est ainsi de forme cylindrique et son intérieur se referme en prenant la forme d'une ogive surmontée possiblement d'une ouverture circulaire. Sa façade, visible sur son flanc nord, présente près de sa base une embrasure donnant accès à la base de l'aire de combustion, sans réellement y permettre un chargement. Cette ouverture aurait pu avoir été liée à une seconde sise un peu plus haut, mais ceci demeure à être vérifié.

Par son positionnement, il est plus que probable que cette structure soit antérieure à 1873, moment où le chemin de fer est construit, et où la proximité de la voie vient probablement inférer dans un usage de la structure.

De plus, le fait que cette structure est intégrée très largement dans le dénivelé ne peut être anodin, mais résulte d'une logique liée à l'utilisation des caractéristiques de l'endroit. Outre de permettre un support latéral à la structure, cette topographie peut aussi avoir facilité la mise en place d'aires de travail étagées en bois. De plus, bien que les aménagements encore perceptibles dans la pente puissent être plus récents, il demeure fort possible vu leur configuration que le tout soit lié. Il pourrait en être de même de la présence du petit cours d'eau. Enfin, selon toute logique, il est indéniable qu'une aire de travail était minimalement présente en avanture de l'endroit et que le tout était intimement lié à des processus d'apports de matière, de transformation, de conditionnement et puis de transport qui ont laissé des traces dans ce secteur.

Par ailleurs, nous estimons que la présence de traces noirâtre, pouvant être de l'huile carbonisée, dans une structure affiliée jusqu'à présent à un four à chaux détonne quelque peu, ceci notamment additionné d'une absence de matière première inhérente dans les environs immédiats. À la vue des données que nous disposons actuellement, nous ne pouvons donc attester, sans aucun doute, de la production qui a été faite sur le site. Seule une acquisition de données factuelles en contexte d'inventaires ou de fouilles pourrait en apporter des certitudes.

Enfin, peu importe les résultats des expertises terrain, il serait aussi nécessaire de combler les nombreuses lacunes que nous possédons quant aux infrastructures et aménagements du travail quant à la fabrication de l'huile à partir des plus petits mammifères marins dans la région (phoque, bélouga, marsouin), une économie fortement implantée dans les collectivités. Entre le Régime français et l'aube du 20^e siècle, plus d'un type de structures ou aménagements semblent avoir été employés selon la documentation entrevue. Malheureusement, celles dont nous avons le plus de traces sont celles liées à des transformations au début du 20^e siècle qui employaient des barils de métal.

Par ailleurs, l'exercice de reproduire une activité de fonte, basée sur le savoir des aînés, a été effectué à La Tabatière il y a quelques années (Radio-Canada, 2023 ; figure 10) en apporte notamment une autre qui était en usage au 20^e siècle sur la Basse-Côte-Nord (Perrault et Bonnin, 1960). Cette dernière implique notamment une structure maçonnée, une ouverture pour le chargement du combustible, des échafauds de part et d'autre et une ouverture de près de 1 m de diamètre au sommet pour en accueillir un chaudron (sans compter la nécessité d'employer de l'eau et/ou d'une flamme contrôlée).

Conclusion

Sous une vue générale, le four cylindrique de l'Anse-au-Sable ne semble pas être une structure isolée, mais est probablement lié à des aménagements, des annexes et des aires de travail. Bien qu'elles aient été autrefois associées à un four à chaux en se basant sur une comparaison bipolaire entre fours à chaux et fours basques connus, les données actuelles nous appellent à être plus prudents. Certains indices nous laissent hypothétiser qu'il pourrait y avoir une affiliation avec une utilisation pour en faire fondre de la graisse de mammifère marin, telle que la présence de taches carbonisées encore visible sur des pierres, mais aussi de l'omniprésence de cette ressource dans ce secteur, comparativement à la pierre à chaux.

Comme nous connaissons encore très peu l'industrie euroquébécoise et celle autochtone à l'époque historique dans la production d'huile, ceci, malgré qu'elle en ait été une économie majeure pour la région (certaines sources semblent désigner une industrie dans le secteur de la rivière Mitis), il est préférable de ne pas s'avancer davantage sans la réalisation d'interventions archéologiques à proprement parler. Tout ce que nous avons actuellement consiste en des constats visuels effectués en deux moments, sans qu'il y ait eu d'expertise réelle. Il pourrait être possible que l'on soit en présence d'une adaptation d'une morphologie d'une technologie connue dérivée pour un autre usage, sans que l'on en soit au courant.

En bref, la seule conclusion qui est réellement à tirer quant au site DcEd-8 est qu'une intervention archéologique serait nécessaire pour en avoir le cœur net. Parallèlement, des recherches historiques plus poussées quant au lieu et à l'industrie de la production de l'huile de mammifère marin au Bas-Saint-Laurent sont essentielles.

Bibliographie

BOURDAGE, Jeannot et al

2006 *Rimouski depuis ses origines*. Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 411 pages.

BALLANTYNE, D. S.

1840 *Diagram de la seigneurie Rimouski appartenant aux dames Drapeau*. Bibliothèque et archives nationales du Québec, 01R_P1S100P7.

DEVOE, Émilie

2004 « Les fours à chaux du Bas-Saint-Laurent ; Histoire d'attiser notre curiosité ! », *L'estuaire*, 64 : pp 32-38.

FOURNIER, François

1815 *Plan du nouveau chemin tiré, chaîné et marqué entre les Trois-Pistoles et Rimouski*. 7 décembre 1815, Greffes de l'Arpenteur général, PL2339_A

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

2024 IGO 2. Site visité le 12 décembre 2024, geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo2

PERRAULT, Pierre et René BONNIÈRE

1960 *L'Anse Tabatière*. Office national du film du Canada, 29 min, https://www.youtube.com/watch?v=DnivSMZ_-W4, Site consulté le 3 janvier 2025

RADIO CANADA,

2023 (29 avril) *Une tradition centenaire revit à La Tabatière*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1975176/huile-phoque-tradition-tabatiere-ronald-monger>, site consulté le 5 juin 2023.

ROSS, Alain.

2023 *Le four ancestral de l'Anse-au-Sable*. Document inédit

ROY, Jean.

2023 *Communication personnelle*, mars 2023.

SAMSON, Gilles.

2003 *Structure cylindrique à l'Anse-au-Sable, Rimouski ; Expertise archéologique*, Document inédit, MCC, 22 pages.

SANS NOM.

1778 *Terres de la seigneurie Rimousky suivant la lettre du 24 avril 1688 à Monsieur de la Cardonnière*. 30 janvier 1778, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 01R_P1S1000P3

Illustrations



Photo 1 - Vue générale du four (vers le sud).

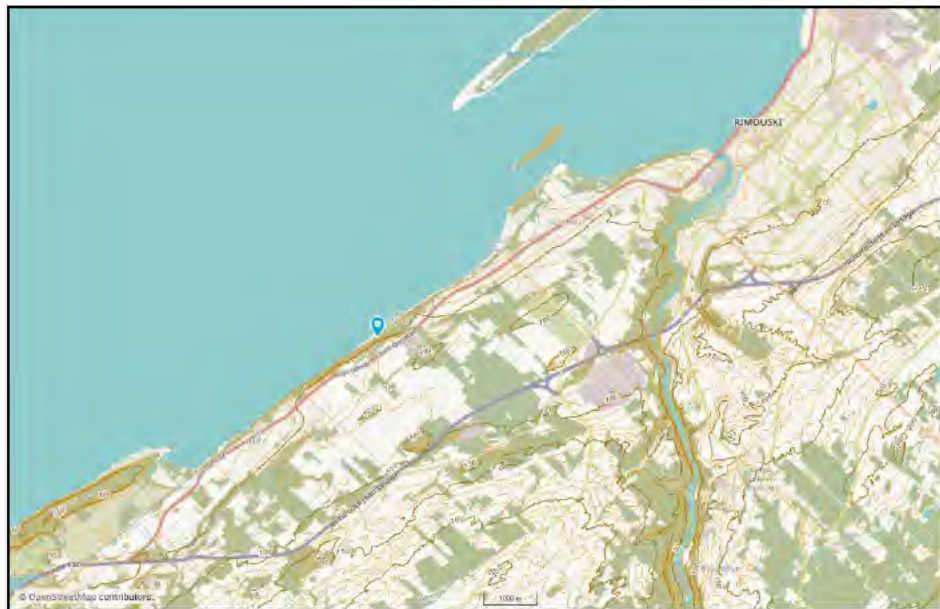


Figure 1 - Positionnement général du site DcEd-8 dans la ville de Rimouski (Gouvernement du Québec, 2024).

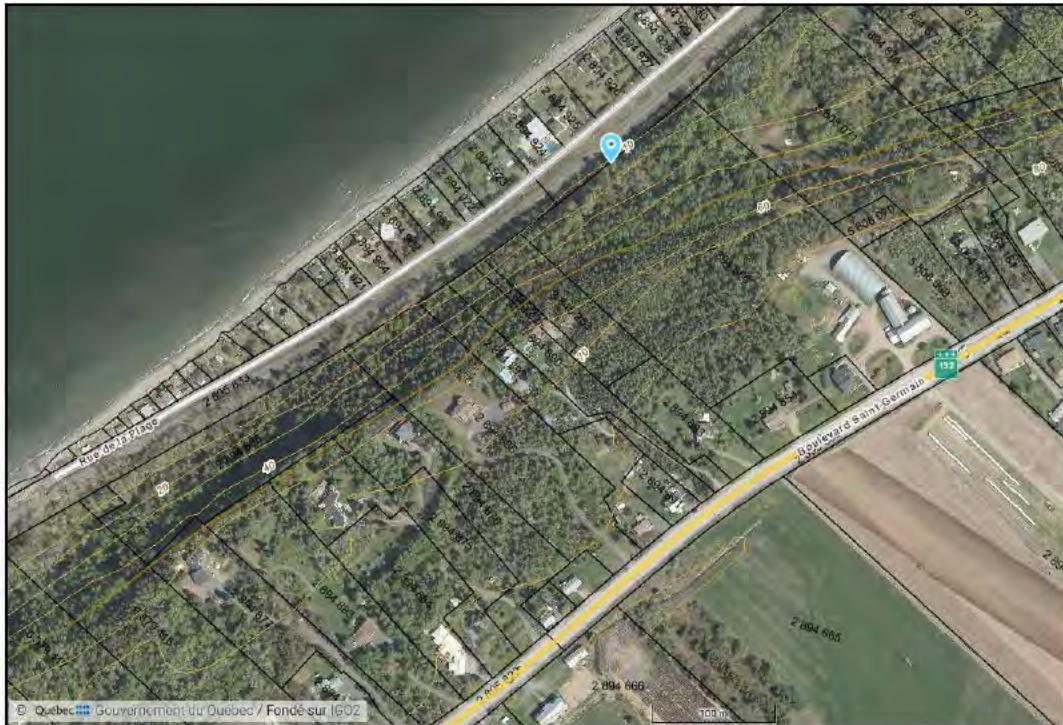


Figure 2 - Positionnement du site DcEd-8 dans l'Anse-au-Sable (Gouvernement du Québec, 2024).

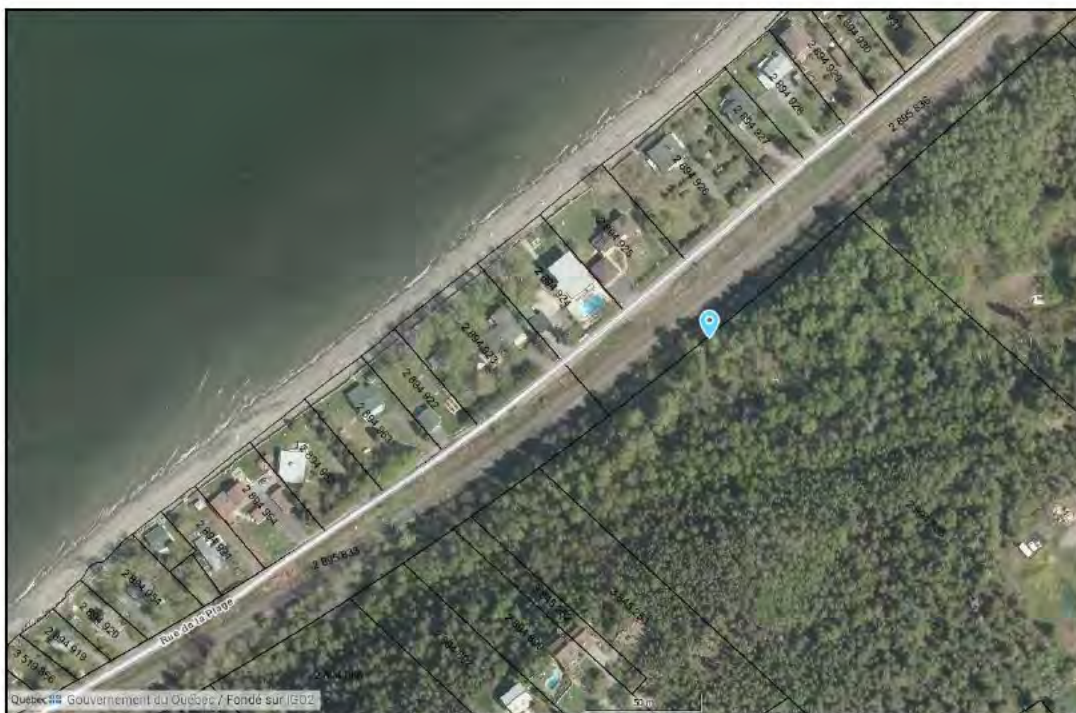


Figure 3 - Vue rapprochée du milieu environnant le site DcEd-8. (Gouvernement du Québec, 2024).



Figure 4 - Détail du plan de la seigneurie de Rimouski en 1778 (Sans nom).

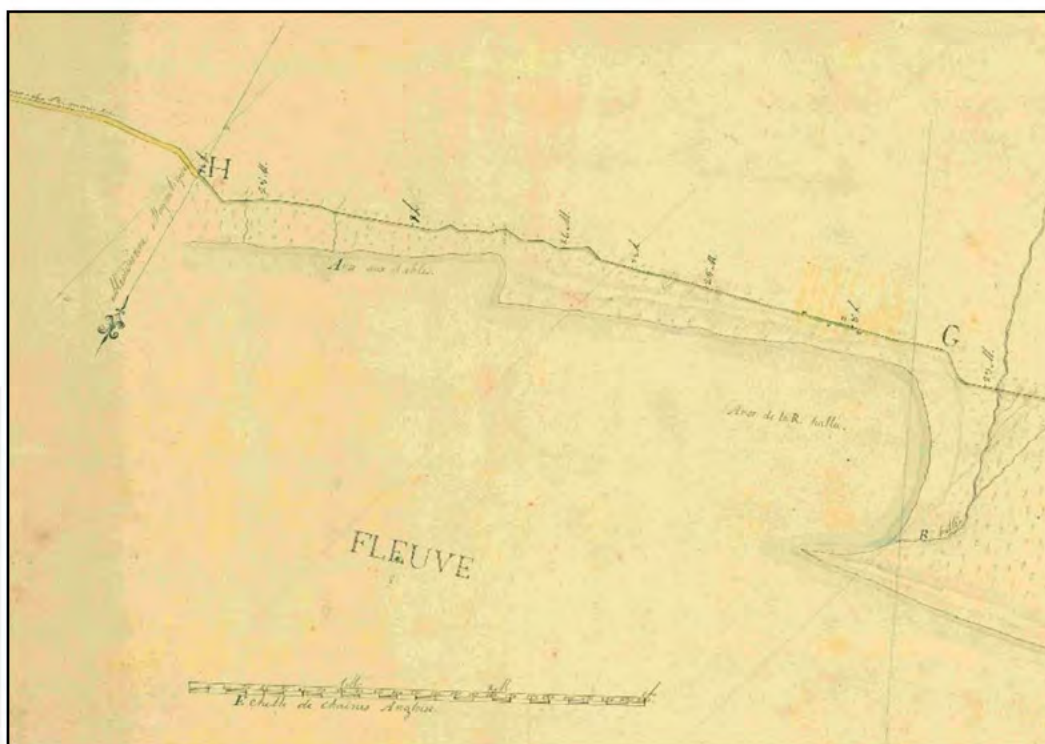


Figure 5 - L'Anse-au-Sable en 1815 (Fournier 1815).

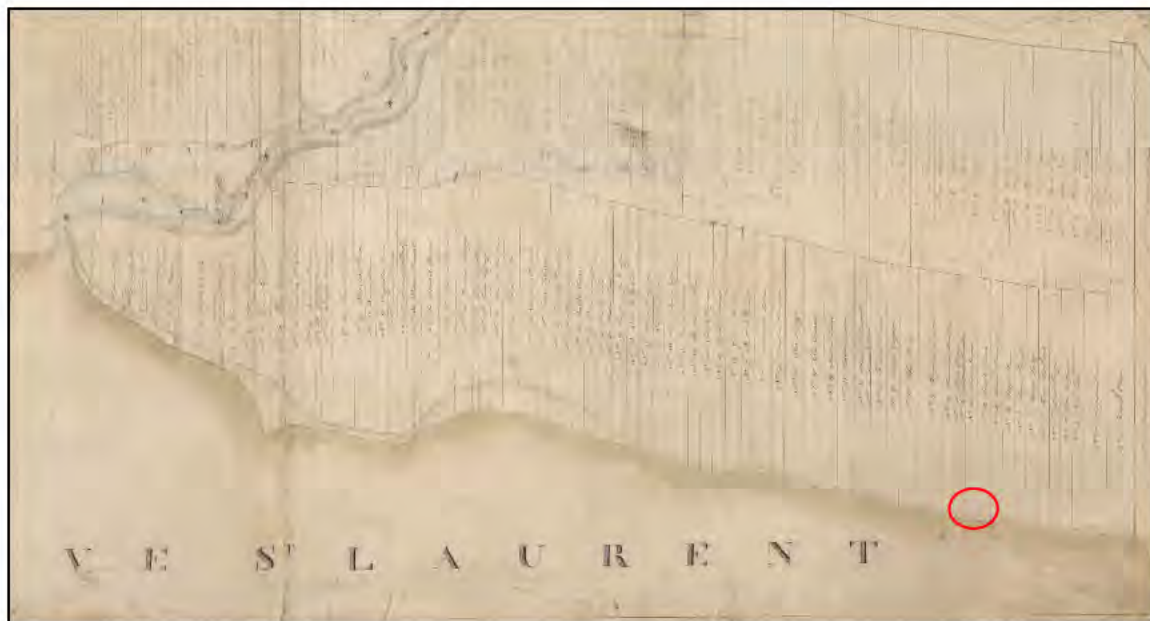


Figure 6 - Détail du Diagram de la seigneurie Rimouski en 1840 (Balllntyne, 1840).



Photo 2 - Vue rapprochée du four (vers le sud).



Photo 3 - Vue rapprochée du four (vers l'ouest)



Photo 4 - Vue du parement intérieur du flan est du four (vers l'est).

Four de l'Anse-au-Sable, Rimouski, site DcEd-8;
Croquis d'une vue en coupe selon un axe nord-sud

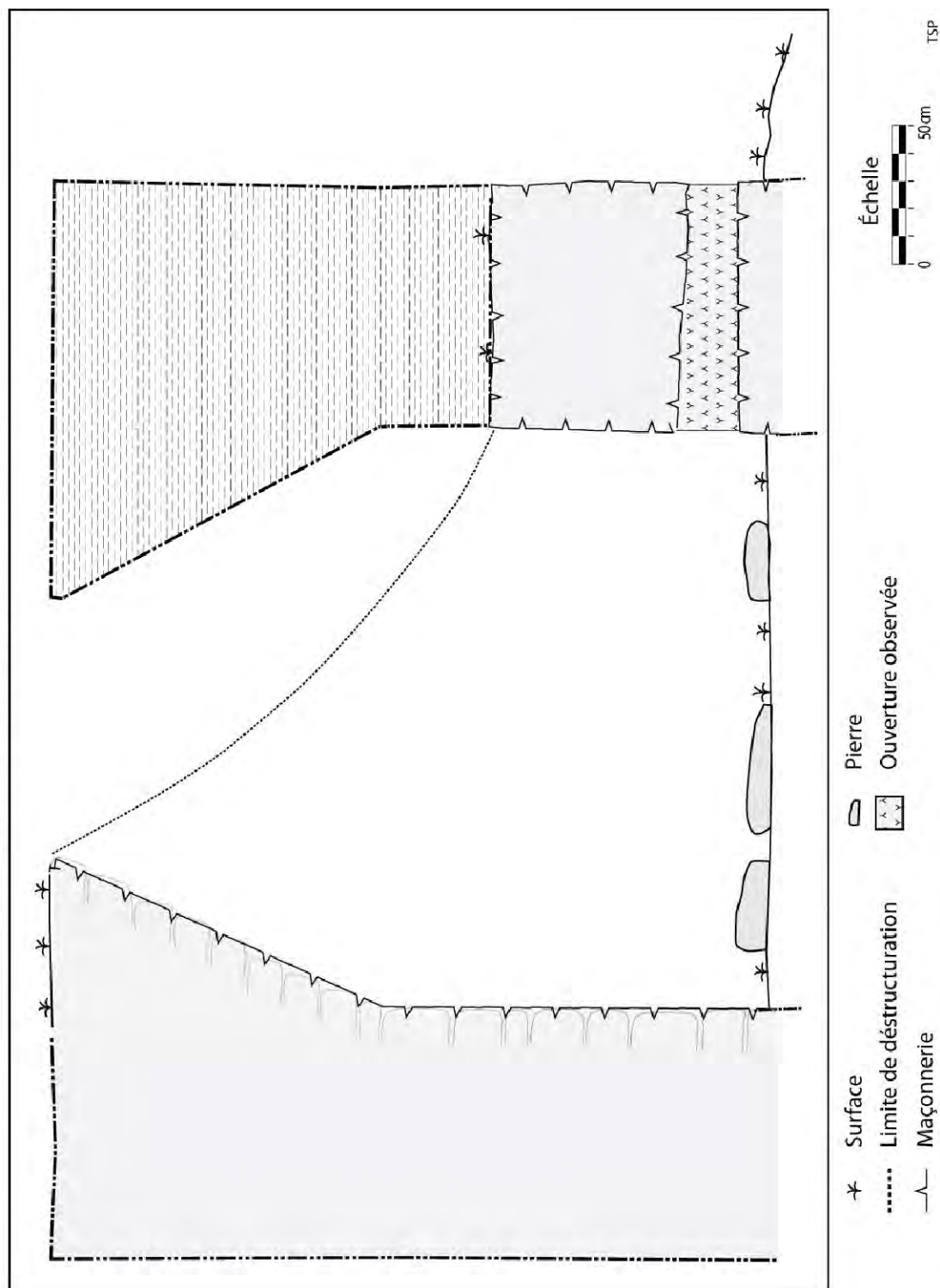


Figure 7 - Croquis du four en coupe.

Four de l'Anse-au-Sable, Rimouski, site DcEd-8 ;
Croquis d'une vue en plan

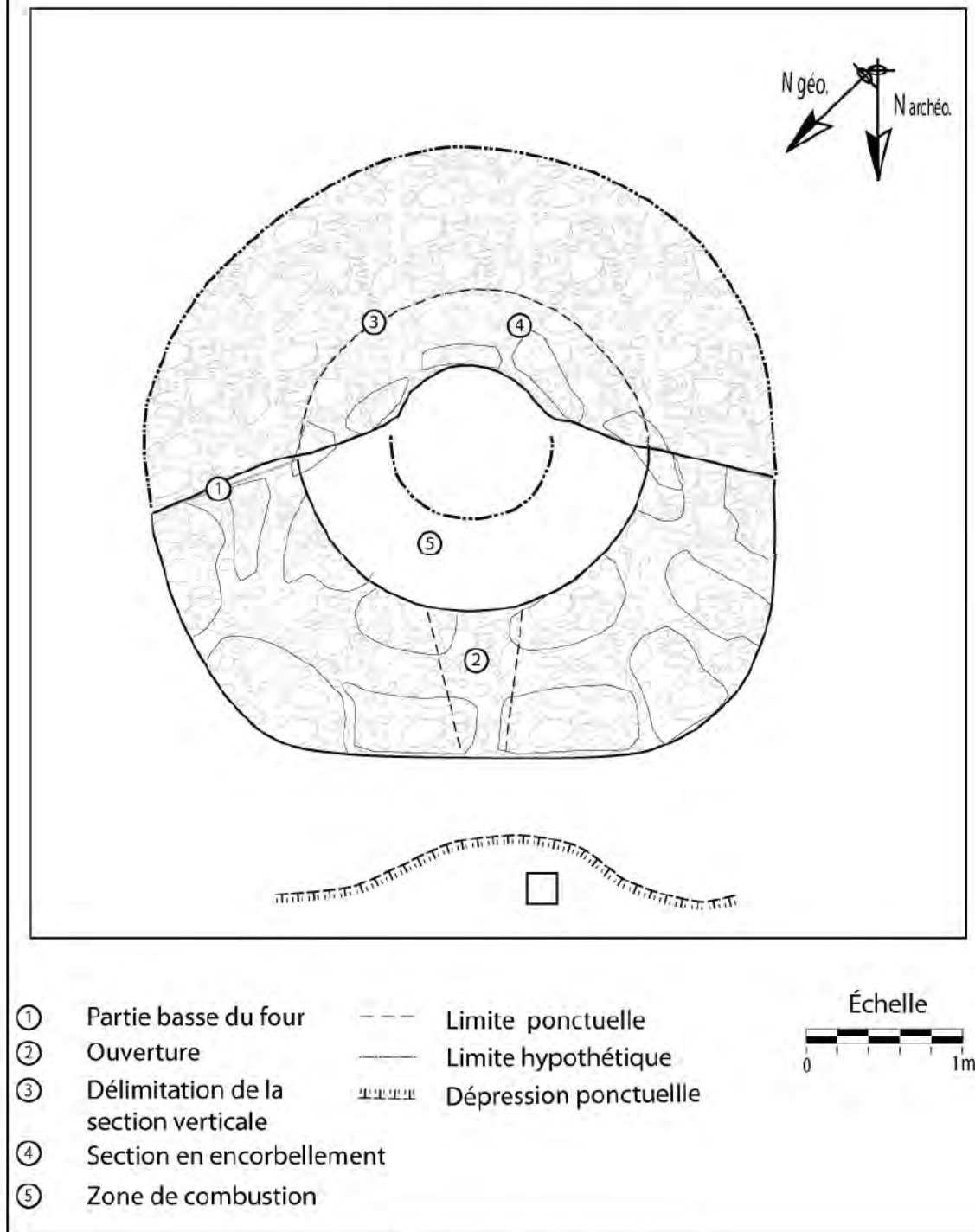
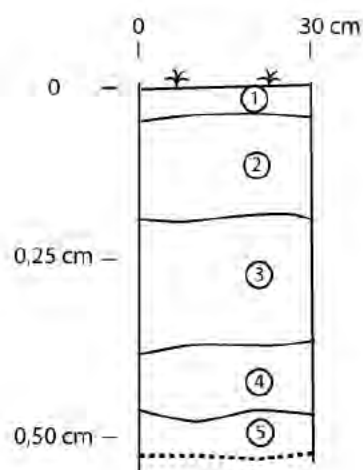


Figure 8 - Croquis du four en plan.

Four de l'Anse-au-Sable, Rimouski, site DcEd-8;
Croquis de la séquence stratigraphique des sols au pied du flan nord



- ① Niveau humique de surface
- ② Niveau de cailloux anguleux avec plaquettes de schiste et de sable brun.
- ③ Niveau de sable brun grossier avec un peu de plaquettes de schiste.
- ④ Niveau de sable brun noirâtre avec très grande proportion fragments de pierres (50% ; gneiss et de grès) dont plusieurs rougis .
- ⑤ Niveau de sable noir induré avec petits fragments de pierres rougies.

Figure 9 - Croquis de la séquence stratigraphique observée.



Photo 5 - Vue de l'espace au sommet du flanc sud du four (vers le nord).



Photo 6 - Vue du chemin passant près du sommet du four (vers l'est).



Photo 7 - Détail de la partie basse du parement intérieur du flanc sud du four (vers le sud).



Photo 8 - Détail de la partie basse du parement intérieur du flanc sud du four (vers le sud).



Figure 10 - Reconstitution d'une fonderie d'huile de phoque en fonction à La Tabatière (Radio-Canada, 2023 ; photo de Léa Mathieu-Monger).